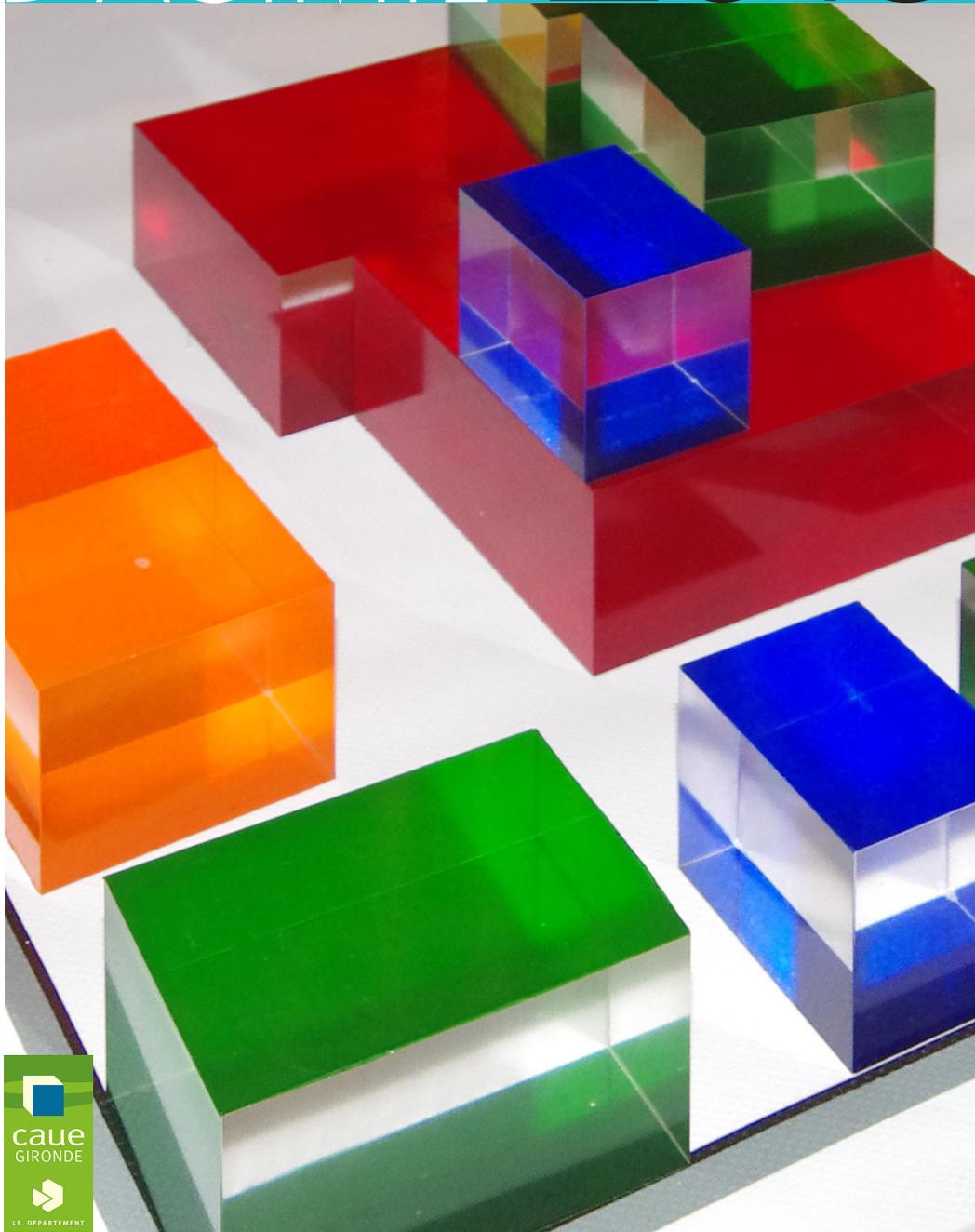


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015



2015, des enjeux de territoire

Suite aux élections départementales, j'ai eu l'honneur d'être nommé au collège des représentants des collectivités locales du CAUE de la Gironde. Le conseil d'administration m'a ensuite élu président. Je prends ainsi la succession de Jacques Ferreau que je remercie pour le travail accompli durant les 10 dernières années.

À l'heure où de nombreuses interrogations se posent sur notre devenir à l'échelle nationale, le CAUE de la Gironde s'est inscrit depuis plus de 35 ans comme un partenaire incontournable des collectivités locales. Témoin, le nombre de dossiers sur lesquels nos conseillers ont été mobilisés cette année, des demandes de plus en plus complexes, nécessitant des compétences associées. Nos champs d'intervention s'élargissent. Ils dépassent la simple intégration du projet en prenant en compte les différentes échelles, l'évolution du quartier, voire de la commune. Le CAUE intervient sur la parcelle, l'ouvrage, la commune ou le périmètre du document d'urbanisme : le département est véritablement son territoire d'action !

2015, c'est aussi le désengagement de l'État auprès des services instructeurs des communes. Pour s'adapter, le CAUE a redéployé son offre de services. Désormais, les conseillers accompagnent les collectivités qui instruisent les autorisations d'urbanisme en assurant de nouvelles permanences en Communautés de Communes. Ils proposent aux instructeurs des formations pour mieux appréhender les projets présentés.

Par ailleurs, le CAUE joue toujours la carte de la proximité et s'engage auprès des particuliers à assurer une permanence mensuelle dans un rayon de 25 kms.

Informers, sensibiliser dans un contexte de complexification technique, administrative, normative des champs de l'architecture et de l'urbanisme, répondre aux enjeux de développement raisonné du territoire et de modération énergétique, tels sont les enjeux que se fixe le CAUE de la Gironde, s'engageant pragmatiquement et sereinement vers l'avenir.

Comme l'illustre ce rapport d'activités, le CAUE de la Gironde se positionne auprès de tous les acteurs du cadre de vie comme "un outil au service de", outil fédérateur répondant aux besoins des publics et des territoires de la Gironde.

Bonne lecture !

Alain Charrier
président du CAUE de la Gironde

éditorial	3
activité 2015 : les chiffres clés	6

ACTIONS 2015

CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS	9
architecture	16
paysage & environnement	20
urbanisme	24
CONSEIL AUX HABITANTS	28
SENSIBILISATION/FORMATION	34
élus, techniciens & professionnels	35
public scolaire	46
grand public	52
INFORMATION/RESSOURCES	58
COMMUNICATION EN 2015	62
PARTENAIRES EN 2015	66

LES CAUE EN RÉSEAU

FNCAUE	72
URCAUE	73

FONCTIONNEMENT ET VIE DU CAUE

L'ASSOCIATION	76
le Conseil d'Administration	77
merci aux 430 adhérents en 2015	78
LES RESSOURCES	82
organigramme	83
l'équipe au 31 décembre 2015	84
10 stagiaires, du collège à l'université	86
le futur siège du CAUE en préparation	87
financement	88
lexique	90

activité 2015 : les chiffres clés

L'équipe du CAUE représente **20,63 équivalents temps plein**. L'activité totale de l'année a mobilisé 3908 jours. Le bilan 2015 montre une augmentation du temps passé sur le **conseil aux collectivités** (42,70%) qui reste une part majeure de notre activité. *37,50% en 2014*

Le remaniement des permanences a permis une meilleure organisation de l'activité : une diminution du temps passé pour une augmentation du nombre de **conseils aux particuliers** (25,70%). *27,30% en 2014*

La pause de l'activité éditoriale en 2015 nous a permis de développer de nouvelles initiatives de **sensibilisation** (20,60%). *24,50% en 2014*

Enfin, pour un temps équivalent à 2014 (11%), l'offre de **formation** aux élus, collectivités et professionnels s'est enrichie en proposant 9 ateliers, actions, journées. *10,70% en 2014*

activité générale

conseil aux collectivités **26%**

information & communication **3%**

sensibilisation scolaire **3%**

formation continue **4%**

gestion administrative **23%**

17% conseil aux particuliers

11% sensibilisation tous publics

7% formation

6% politiques partenariales
(élus, agents de collectivités, professionnels)



répartition de l'activité par grandes missions

conseil aux collectivités

42,70%
soit 1015 jours

conseil aux particuliers

25,70%
soit 673 jours

sensibilisation

20,60%
soit 542 jours

formation

11,00%
soit 287 jours



ACTIONS 2015

CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

les modalités de conseil aux collectivités

Du simple conseil à la réflexion plus approfondie, le CAUE peut intervenir à différents niveaux :

- conseil ponctuel,
- aide méthodologique et technique,
- diagnostic préalable,
- étude de faisabilité (définition des enjeux et orientations),
- aide à la programmation,
- assistance pour la passation des marchés de maîtrise d'œuvre (choix de la procédure et rédaction du cahier des charges),
- participation aux jurys de sélection,
- participation aux réunions de suivi des opérations en cours jusqu'à finalisation de l'étude.

Le CAUE peut mener des actions de sensibilisation auprès des élus et techniciens autour des problématiques liées à l'urbanisme durable et à l'emploi d'outils réglementaires.

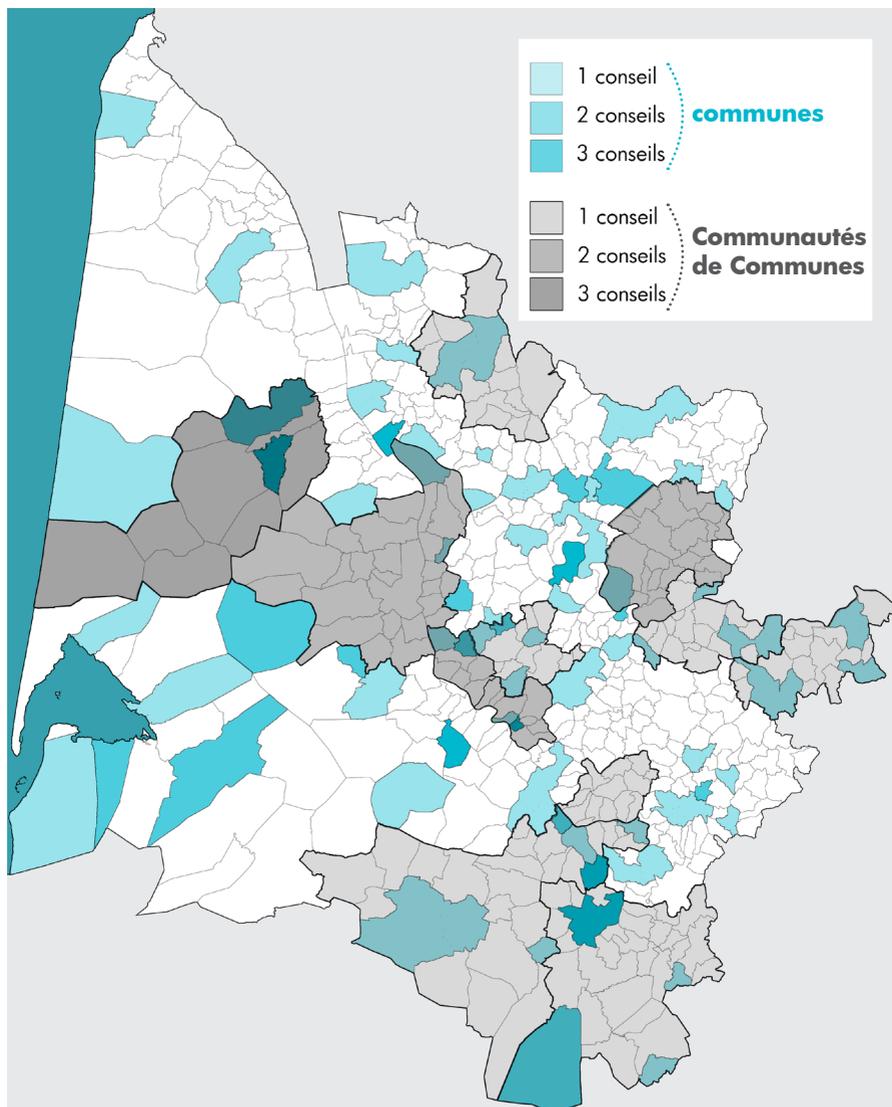
en 2015

193 NOUVELLES SOLLICITATIONS DES COLLECTIVITÉS

Certaines sollicitations émanent de mêmes collectivités.

Le CAUE est intervenu auprès de **155 communes** et

15 Communautés de Communes et syndicats.



L'année 2014 avait été marquée par un nombre important de sollicitations. En 2015, nous enregistrons une diminution du nombre des demandes.

En 2014, les nouvelles équipes municipales avaient fortement sollicité l'assistance du CAUE pour les accompagner dans leurs projets. Ces demandes multiples pour une même collectivité ont été hiérarchisées par les conseillers en collaboration avec les élus, permettant ainsi d'avoir une vision globale des projets. Les conseillers du CAUE ont alors traité les demandes des collectivités selon leurs priorités et/ou capacités financières.

Nos conseillers ont été mobilisés sur 315 dossiers en 2015. soit un temps passé de 1015 jours

Le CAUE a enregistré 193 nouvelles sollicitations, dont 94 ont donné lieu à l'élaboration et au rendu d'un dossier dans l'année.

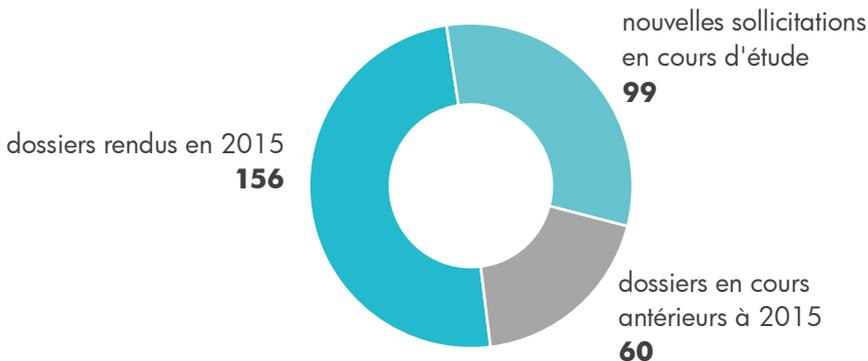
Au total, le CAUE a remis 156 dossiers en 2015 alors que 60 sollicitations font toujours l'objet d'un suivi par les conseillers. Pour ces dernières, il s'agit surtout d'études globales d'aménagement, d'accompagnement dans le cadre de l'élaboration de documents d'urbanisme.

Dossiers rendus en 2015 : 156 dont 62 ayant débuté avant 2015

Dossiers antérieurs à 2015 et concernés par un suivi : 60



activité des conseillers



les niveaux de conseil

le CAUE s'engage auprès des collectivités

		RÉPONSE À LA DEMANDE
niveau 1	CONSEIL SIMPLE ou informatif	Information technique et/ou juridique ponctuelle
niveau 2	PARTICIPATION à une démarche portée par d'autres institutions	Participation à des comités techniques ou comités de pilotage
niveau 3	CONSEIL APPROFONDI inscrit dans la durée	Mise en place et animation de la démarche de travail, productions techniques pour faire évoluer la réflexion, scénarios, synthèses et contenus soumis à la décision, mise en place des relais et prolongements, suivis, ...
niveau 4	PARTENARIAT et CONVENTIONS CADRE	Le conseil s'inscrit dans une logique d'expertise et d'accompagnement dans une durée longue auprès de partenaires institutionnels majeurs et se décline en différentes missions de conseil. <ul style="list-style-type: none">• Cas 1 : accompagnement d'un territoire dans une durée longue• Cas 2 : expérimentation approfondie dans le cadre d'un programme spécifique

IMPLICATION DU CONSEILLER



PRODUCTION



1 heure à 1 jour

Restitution orale ou fiche-conseil

Participation régulière

- Cas 1 : sans production technique écrite ou dessinée
- Cas 2 : ce niveau de conseil peut se prolonger sur des prestations plus approfondies : avis, conseil de niveau 3

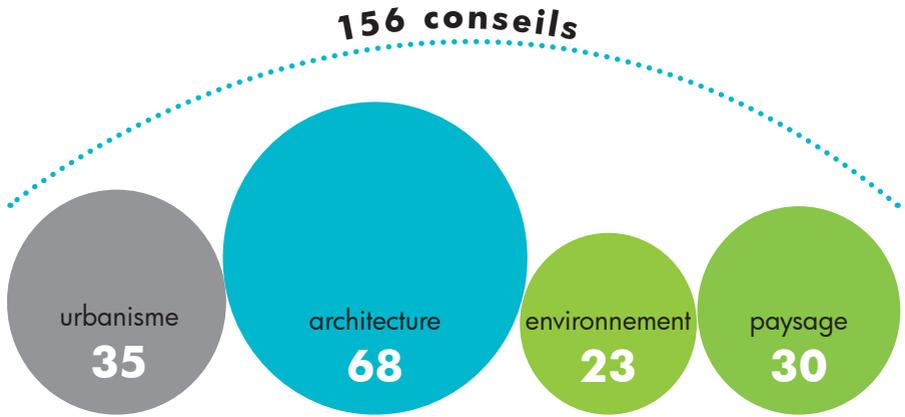
Supérieure à 2 jours
+ convention non payante

- Dossiers ou comptes-rendus d'étapes
- Dossier final

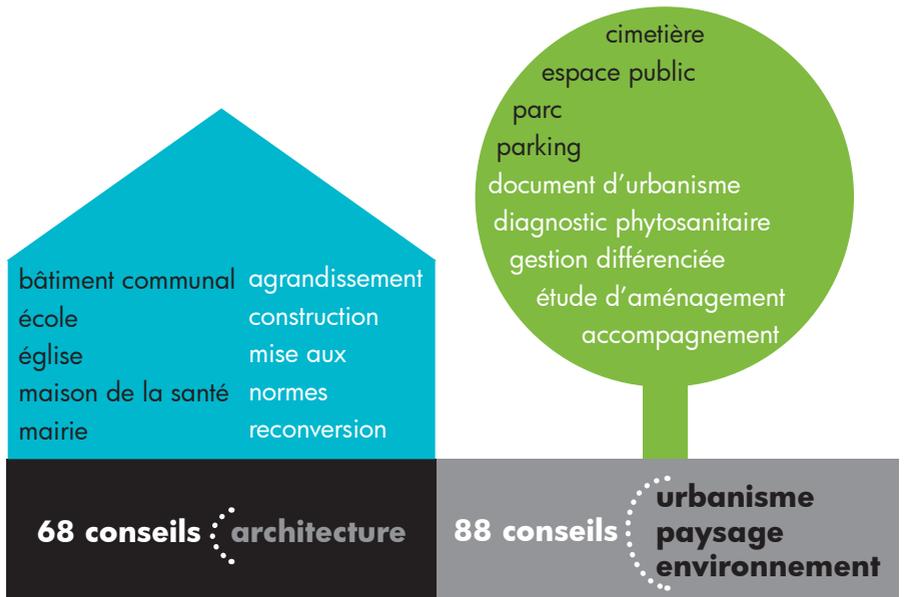
Au-delà de 20 jours
+ convention spécifique

- Dossiers ou comptes-rendus d'étapes
- Dossier final

la répartition des conseils (dossiers achevés) par domaine d'activité principal



les thématiques du conseil

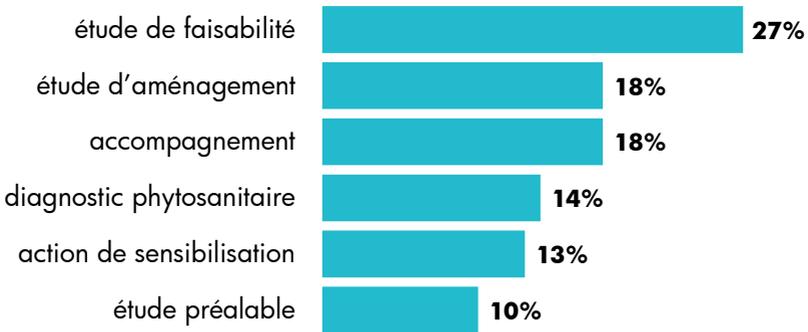


un conseil à tous les temps du projet

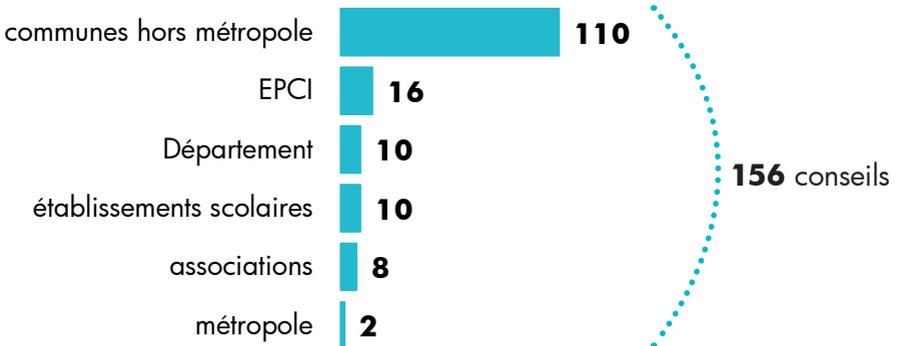
L'analyse des différentes actions qui ont mobilisé les conseillers du CAUE en 2015 démontre que nous intervenons dans des temps plus longs pour des sollicitations qui portent sur des projets globaux d'aménagement. Cela nous amène à intervenir dans le cadre d'une réflexion complète, aidant ainsi la collectivité à définir et prioriser ses actions, puis dans un second temps sur les projets pris de façon individuelle.

Ce type de demande "multiple" représente aujourd'hui environ 80 % des demandes des collectivités.

la répartition selon la nature de notre conseil



la répartition des conseils 2015 par bénéficiaire



architecture

" redéfinir
le projet
en fonction
des besoins "

La mairie d'**ARÈS** a eu l'opportunité d'acheter une construction située dans le centre-ville. Ancien hall de presse au rez-de-chaussée, ce bâtiment était aménagé en logements à l'étage.

La réflexion menée par les élus a permis, au vu des nombreuses demandes émergentes sur le territoire, de dégager une option d'utilisation pour transformer ce local en pépinière d'entreprises.

La collectivité a sollicité le CAUE pour une étude permettant d'optimiser le potentiel bâti et vérifier ainsi la faisabilité de l'opération de réhabilitation.

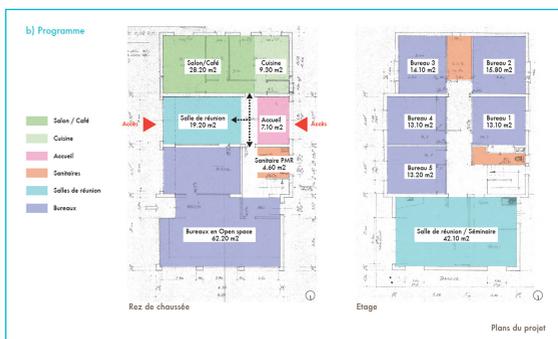
Le bâtiment déploie une surface d'environ 260 m² qu'il convient d'agencer au mieux pour proposer des espaces de bureaux.

le conseil CAUE

Pour dégager le maximum de place, la proposition du CAUE suggère la mutualisation d'espaces (sanitaires, salle de réunion, accueil, espace cuisine/détente), un open-space a été créé. L'étage, sans modification structurelle, sera utilisé par les bureaux.



Le CAUE a soulevé la question des capacités thermiques. Ce bâtiment a l'avantage de disposer de grandes devantures, ce qui offre une grande transparence, mais constitue une contrainte pour son isolation et son chauffage.



L'étude du CAUE a permis à la collectivité de se positionner sur le devenir de ce bâtiment, ayant en main ses capacités d'utilisation et les dépenses à faire pour transformer ce local en pépinière d'entreprises.



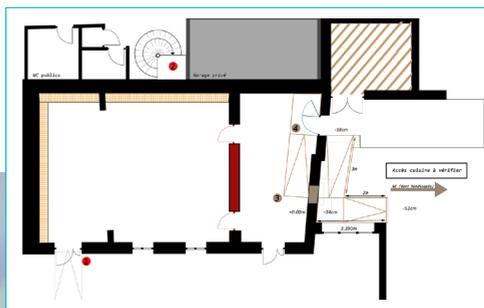
rénover pour des économies

La commune de **BAYON** a sollicité le CAUE pour réfléchir à la mise aux normes de l'ancien presbytère occupé par différentes associations. Cette réflexion porte sur la mise aux normes techniques (thermique, électrique) mais aussi sur l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

le conseil CAUE

... a porté sur des conseils techniques d'isolation mais aussi sur la mutualisation d'espaces redondants avec la salle polyvalente jouxtant la cure. Plutôt que de créer des "doublons", le CAUE a proposé la création d'une liaison (accessible aux PMR) entre les 2 bâtiments.

La rénovation des murs extérieurs en pierres de Gironde a également été proposée pour mettre en valeur cette belle demeure girondine, située à l'arrière d'une église classée aux Monuments Historiques.



➔ Le regard du CAUE a conduit la commune à réfléchir à une mutualisation d'équipements. Cette économie a permis d'envisager la rénovation extérieure du bâtiment.

paysage & environnement

" aménager
les espaces
pour
les adapter
aux usages "

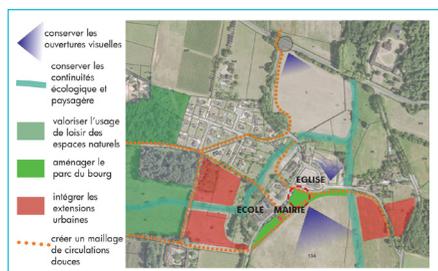
recontextualiser le projet d'aménagement dans le contexte du centre-bourg

ZOOM

La commune de **BARON** a sollicité l'accompagnement du CAUE de la Gironde pour réfléchir à l'aménagement paysager d'un espace public en centre-bourg. Situé à l'articulation d'équipements publics (mairie, écoles, salle des fêtes, bibliothèque, ...) et des extensions urbaines futures, ce site est stratégique.

le conseil CAUE

Le CAUE a mené une démarche globale sur le centre-bourg qui prend en compte le paysage et les continuités écologiques, s'appuie sur les liaisons douces piétonnières et cyclistes, redéfinit le partage des espaces publics (terrasse de la mairie, potagers), et prévoit la reconversion de la voirie en piste dédiée aux piétons et cycles.



Au-delà de la sollicitation initiale qui ne portait que sur le traitement des espaces publics, la proposition du CAUE a conduit à la définition d'une nouvelle ambition de "parc du bourg".



La commune, pour concrétiser son projet, sera amenée à consulter un maître d'œuvre.



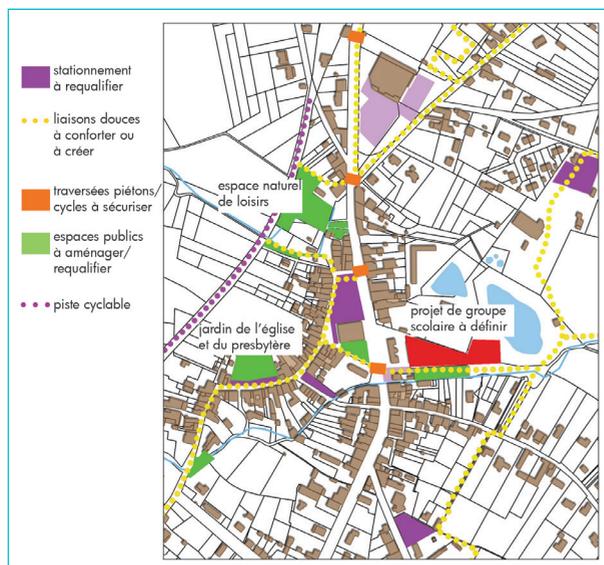
relier les espaces publics

Étauliers est marquée par une forte croissance démographique, avec 300 nouveaux habitants accueillis en 2015. Pour maintenir un cadre de vie de qualité, la commune doit notamment anticiper les nouveaux besoins en termes d'équipements publics et plus particulièrement réduire les problèmes de sécurité routière générés par le trafic de la D137.

L'équipe municipale a fait appel au CAUE pour réfléchir à l'évolution de son centre-bourg.

le conseil CAUE

L'appui du CAUE a consisté en la réalisation d'une analyse globale du système de fonctionnement et d'usage des espaces publics et des liaisons douces du bourg. L'étude a abouti à l'élaboration d'un schéma d'orientation qui a pris en compte les enjeux majeurs dégagés par l'analyse : la perméabilité et la continuité (liaisons piétons/cycles entre les quartiers d'habitat, les équipements et les espaces publics, les continuités hydrauliques, écologiques et paysagères), l'usage des espaces publics (polyvalence) et la qualité du cadre de vie (sécurité des déplacements).



Ces éléments pourront nourrir les études qui seront engagées lors de la révision du document d'urbanisme (PLU ou PLUi).

reconquérir un patrimoine naturel

ZOOM

La commune de **SAINT-SYPHORIEN** a sollicité le CAUE pour la guider dans la réflexion d'aménagement d'un parc public situé au bord de la Hure. Aujourd'hui, l'accès aux berges est quasi inexistant, puisqu'elles appartiennent au domaine privé. Seuls quelques passages confidentiels sont dans le domaine public (lavoirs, passerelle, jardin partagé).

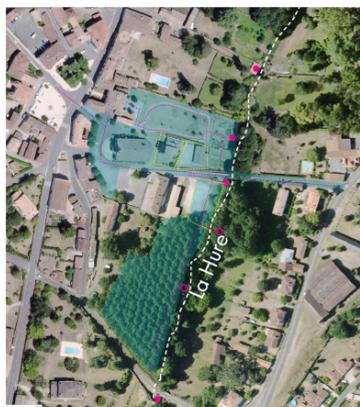
Ces petits morceaux d'espaces publics au bord de la Hure, si petits soient-ils, sont indispensables pour maintenir le lien avec la rivière. Le projet de parc est l'occasion de rendre l'accès à la rivière depuis l'ensemble des espaces publics du bourg.

C'est l'opportunité de réfléchir à un véritable espace public réservé au piéton autour de la mairie regroupant : la place de l'église, le jardin de la mairie, le jardin partagé, la passerelle, l'ancien presbytère et le futur parc au bord de la Hure.

le conseil CAUE

Élaboration d'un plan guide d'aménagement et mise en valeur de la Hure.

orientations générales



- parcels à ouvrir au public et acquisition foncière
- espace public réservé aux piétons
- accès public à la rivière
- accès à créer

plan guide



Le CAUE a formalisé la volonté de la commune en élargissant l'échelle de la réflexion au-delà des limites de la parcelle nouvellement acquise.

urbanisme

" mettre
en adéquation
la stratégie
et l'échelle "

s'interroger : quel devenir pour la réserve foncière Nord ?

ZOOM

La commune de **LARTIGUE** s'est engagée dans une opération de maîtrise foncière sur un secteur de 3 hectares, inscrit en zone 1AU au PLU. Cette réserve foncière a fait l'objet d'une convention de portage établie en 2009 entre la SAFER, le Département et la commune et renouvelée en 2012 pour 5 ans.

Dans un contexte de marché immobilier local peu favorable et au regard des faibles enjeux de développement de la commune, le projet d'urbanisation de cette réserve mérite d'être adapté à sa juste mesure, en adéquation avec les dynamiques locales.

le conseil CAUE

Pour tenter de répondre à ces enjeux et ces objectifs contradictoires, 3 positions préalables ont été mises en débat par le CAUE et actées par la commune, le Département, la SAFER et le PNRLG : le maintien de 6 éléments de paysage structurants, l'ouverture à l'urbanisation très progressive et prudente pour limiter au mieux les investissements publics, un parti d'aménagement intégré au système forestier et à l'identité culturelle locale.

Parmi les 3 hypothèses de travail qui ont été proposées par le CAUE, l'option d'un plan-guide de 7 lots "structurés sur une clairière" a été retenue par la commune. Un référentiel de recommandations pour le règlement du lotissement a également été élaboré par le CAUE.



Prolongements envisagés : vérifier la compatibilité de l'option retenue avec l'OAP du PLU et engager les études d'avant-projet opérationnel.



revitaliser le bourg médiéval

La demande initiale de la municipalité de **RIONS** portait simplement sur un projet d'aménagement de voirie et de gestion du stationnement dans UNE rue du centre historique. En parallèle, la commune affichait le souhait de mener plusieurs actions pour la valorisation du centre historique.

le conseil CAUE

... a permis dans un premier temps de re-contextualiser cette demande à l'échelle du bourg et de compiler l'ensemble des actions prévues par la municipalité afin que les élus construisent une vision globale préalablement à la mise en œuvre d'actions ciblées sur des lieux précis.

Un plan guide partagé permettant d'affirmer une "philosophie" d'aménagement global s'est ainsi constitué en partenariat avec les élus mais aussi avec les habitants au travers d'une commission extraordinaire.

Etat des lieux

INVENTAIRE DES OFFRES DE STATIONNEMENT EXISTANTES ET DES TEMPS DE PARCOURS PIETONS

Le stationnement sur l'ensemble des voies accessibles à l'intérieur de la cité est préjudiciable pour l'image de celle-ci. Le paysage urbain de Rions confronte continuellement son architecture séculaire avec la voiture.

Il est cependant intéressant de recenser les offres actuelles de stationnement et de les mettre en perspective avec les temps de déplacements piétons. On se rend rapidement compte que depuis le centre du bourg, c'est à dire la halle couverte, les poches de stationnement sont facilement accessibles.

Plus intéressant encore, on peut constater que les offres de parking à l'extérieur de la cité médiévale, sont, toujours par rapport au point central de la halle, et en prenant une vitesse de déplacement de 4 km/h qui est une moyenne basse, entre 2 et 3 minutes.

Par conséquent, l'ensemble de la cité est rapidement accessible depuis les places extérieures.

Conjuguées aux places à l'intérieur des murailles, elles permettent d'accueillir plus de 120 véhicules. Cela doit être une piste d'étude pour la municipalité qui souhaite désengorger les rues du centre bourg d'un stationnement trop présent.

30 SECONDES - 1 MINUTE DE DÉPLACEMENT PIÉTON DEPUIS LA HALLE

Commune de Rions - Réflexion préalable à l'aménagement du centre historique - C.A.U.E. Gironde - Février 2015



Aujourd'hui, la commune et le CAUE se refocalisent sur les orientations d'aménagement pour la requalification d'un axe historique du bourg ; des orientations bien différentes et plus ambitieuses que la demande initiale !

s'ouvrir à de nouvelles opportunités

ZOOM

Les dernières évolutions démographiques de la commune de **SAINT-SELVE** imposent des exigences nouvelles en matière de mise à niveau des équipements publics. L'accroissement des effectifs et le degré d'occupation de l'actuel groupe scolaire rendent aujourd'hui impératif de programmer la réalisation d'un nouvel équipement que la commune envisage opérationnel pour la rentrée 2017.

le conseil CAUE

Le CAUE a proposé d'élargir cette réflexion initiale à la préfiguration d'une stratégie de développement d'ensemble du centre bourg qui intègre le scénario de restructuration du groupe scolaire. L'accompagnement du CAUE s'est traduit par l'organisation d'une consultation et par une assistance au choix d'un bureau d'études dans le cadre d'un marché public de programmation urbaine et architecturale et par une participation active aux 6 comités de pilotage de l'étude.



source : DESURB – [AU]Préalable - OVERDRIVE



➔ 2016 marque le passage à l'opérationnel pour la commune qui vient de choisir son équipe de maîtrise d'œuvre à l'issue d'une procédure de concours et qui se lance, en parallèle, dans une Convention d'Aménagement d'École et dans la révision de son PLU.

CONSEILS AUX HABITANTS

un conseil de proximité sur l'ensemble du territoire

Le conseil aux particuliers représente l'une des **missions fondamentales** du CAUE. Gratuit et indépendant, le CAUE conseille en amont du projet et reçoit les particuliers sur rendez-vous au siège et au sein de **60 points de permanences** mensuels.

L'**architecte conseiller** accompagne les habitants afin de les informer en amont de leur construction. Il peut notamment les aider à réfléchir à une implantation judicieuse de leur future construction par rapport à son orientation. Il peut aussi adapter l'organisation de l'espace en fonction des besoins ou encore suggérer des matériaux et des solutions techniques adaptés à leur projet. Le projet est abordé dans sa globalité, sans oublier les aspects environnementaux, énergétiques et réglementaires.

À l'issue du rendez-vous, une **fiche conseil** est établie, détaillant les points abordés. Cette dernière peut être accompagnée de croquis de principes et de diverses recommandations techniques.

Au sein du CAUE les particuliers peuvent également faire appel aux conseils d'une juriste et d'un conseiller phytosanitaire.

comment ça marche ?

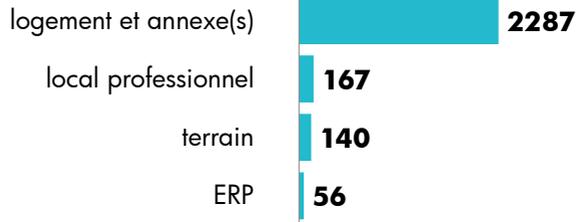
La liste des points de permanence CAUE est disponible sur notre site Internet. Pour prendre rendez-vous auprès d'un conseiller, les particuliers peuvent contacter :

- **la mairie** de la commune de leur projet
- **le CAUE** de la Gironde

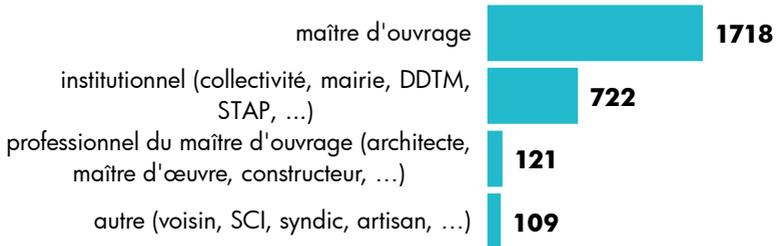
Pour préparer le rendez-vous, il est conseillé d'amener les documents suivants : certificats d'urbanisme, extrait règlement PLU, extrait cadastral, photos du terrain ou bâtiment existant, croquis, ...

2670 conseils en 2015 répartis selon :

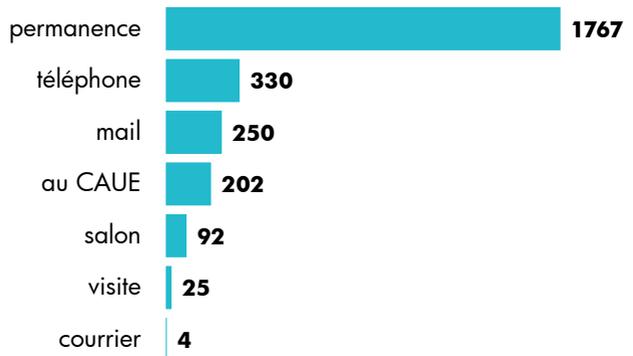
→ la nature du projet



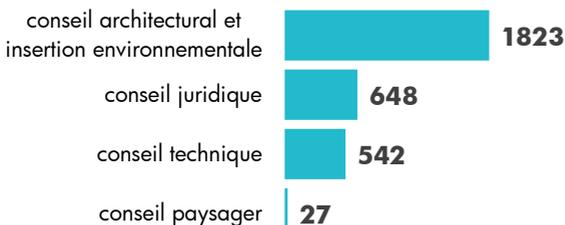
→ le demandeur du conseil



→ le format du conseil



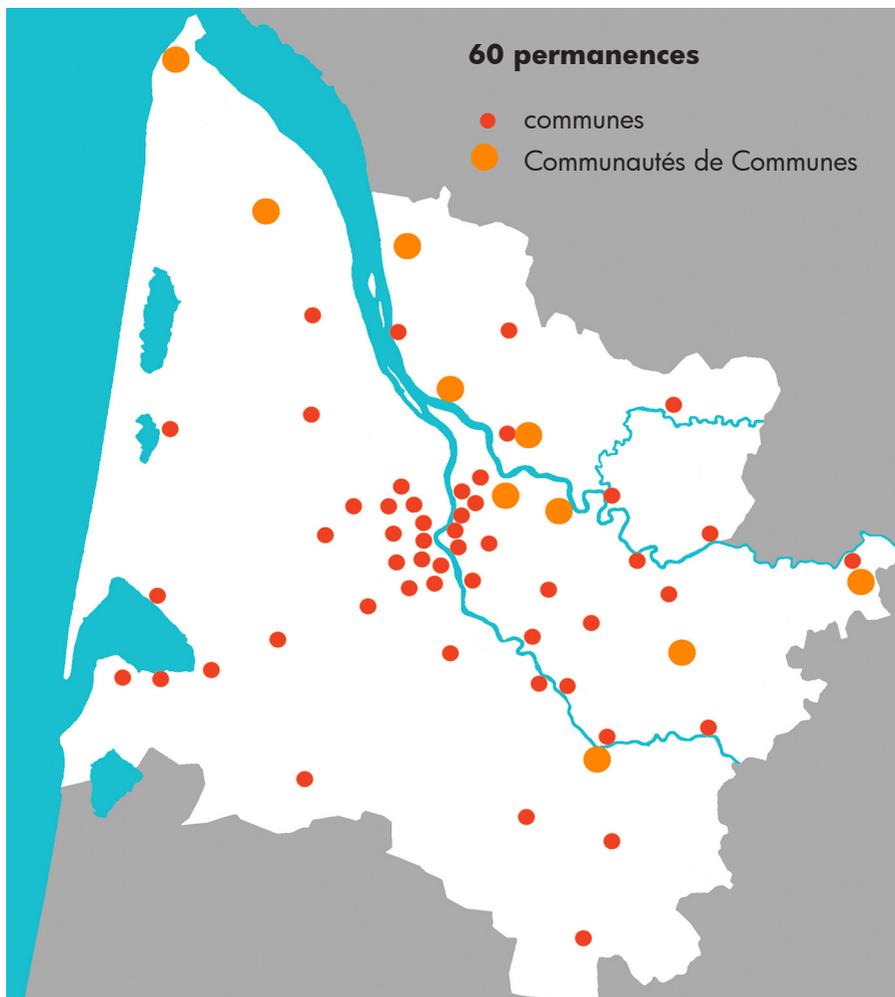
→ la nature du conseil principal



plusieurs conseils peuvent être donnés sur un même projet

un engagement porté par le CAUE : 60 permanences mensuelles déconcentrées

AMBARÈS-ET-LAGRAVE / ANDERNOS / BASSENS / BAZAS / BÈGLES / BELIN-BELIET / BIGANOS / BLANQUEFORT / BLAYE / BORDEAUX / **BOURG (CdC)** / BRANNE / **BRAUD-ET-SAINT-LOUIS (CdC)** / BRUGES / CADILLAC / CAPTIEUX / CARBON-BLANC / CASTELNAU-DE-MÉDOC / CASTILLON-LA-BATAILLE / CENON / CESTAS / COUTRAS / CRÉON / EYSINES / FLOIRAC / GRADIGNAN / GUJAN-MESTRAS / LA BRÈDE / LA RÉOLE / LA TESTE-DE-BUCH / LACANAU / LANGOIRAN / **LANGON (CdC)** / LATRESNE / LE BOUSCAT / **LESPARRE-MÉDOC (CdC)** / LIBOURNE / LORMONT / MARCHÉPRIME / MARTIGNAS-SUR-JALLE / MÉRIGNAC / PESSAC / **PINEUILH (CdC)** / PODENSAC / RAUZAN / **SAUVETERRE-DE-GUYENNE (CdC)** / SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC / **SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC (CdC)** / SAINT-LAURENT-MÉDOC / **SAINT-LOUBÈS (CdC)** / SAINT-MACAIRE / SAINT-MÉDARD-EN-JALLES / SAINT-SAVIN / SAINTE-FOY-LA-GRANDE / **SOULAC-SUR-MER (CdC)** / TALENCE / TARGON / TRESSÈS / **VAYRES (CdC)** / VILLANDRAUT / VILLENAVE-D'ORNON



les temps forts de 2015

Une activité régulière : les conseillers du CAUE ont donné **2670 conseils**.

→ **60 permanences conseil gratuites au plus près de chacun**

Le CAUE s'est rapproché de l'échelle des intercommunalités en présentant, dès le 1^{er} octobre, une couverture plus équilibrée du conseil sur le territoire girondin. Soit 60 permanences-conseil gratuites pour un conseil à moins de 25 km.

→ **la division parcellaire : une situation de plus en plus fréquente**

Le CAUE a accompagné les porteurs de projets mais aussi les services instructeurs lors des demandes de division parcellaire. Il s'agissait de conseiller sur la "bonne division" tant du point de vue du pétitionnaire, pour l'aider à optimiser son projet, que de la collectivité, pour veiller à sa bonne intégration dans la stratégie globale de développement communal.

→ **l'habitat se rénove, évolue**

Les particuliers nous sollicitent très fortement sur la possibilité d'évolution de leur habitat. Il s'agit de les conseiller pour le rénover suite à l'évolution de leur mode de vie : optimiser l'aménagement existant intérieur, proposer une extension ou un agrandissement cohérent avec l'existant.

Le CAUE apporte également un très fort appui sur la prise en compte des économies d'énergie dans ces travaux de rénovation : quels travaux privilégier, avec quels matériaux, ...

→ **énergie : un partenariat multiple pour de nouvelles fiches techniques**

Face aux urgences et enjeux actuels et pour répondre aux questions de plus en plus fréquentes des particuliers, le CAUE et d'autres partenaires (ADEME, ALEC et A'URBA) ont initié une nouvelle série de fiches pratiques "Rénover votre maison" traitant plus spécifiquement de la question de l'énergie dans la rénovation. En mai 2015 est sortie la première fiche consacrée à la rénovation facteur 4 : "Rénover son échoppe et sa maison en pierre".

→ **de nouveaux outils de conseil aux particuliers : les fiches pratiques**

Nous avons actualisé toutes nos fiches pratiques traitant des questions les plus fréquemment posées par les particuliers, soit une quarantaine de fiches classées sous les rubriques : autorisations d'urbanisme, voisins, contrats, paysages et territoires. Elles sont à la disposition de tous sur notre site Internet et lors de nos permanences-conseil.



ils ont fait appel au CAUE

La maison qu'ils habitent depuis plus de 10 ans devient trop petite : les enfants grandissent, leur mode de vie a changé.

Ils ne savent pas où commencer. Qui aller voir pour réaliser leur projet ? Ils ont même du mal à le définir... Faut-il agrandir la maison ? Ou acheter un nouveau terrain pour faire construire ?

Avec l'aide de l'architecte-conseiller du CAUE, ils se penchent sur le PLU et envisagent plusieurs possibilités : site, hauteur, surélévation, extension, ...

Des photos permettent d'apprécier l'état global de leur maison, et de **cerner rapidement leurs nouveaux besoins** en fonction de leurs usages : comment vivent-ils dans la maison actuellement ? Ont-ils besoin d'une nouvelle chambre ? Sera-t-elle fermée ou ouverte sur l'espace de vie ? Est-ce que ce ne serait pas l'occasion de refaire la cuisine et de l'ouvrir sur le salon ? Et si on envisageait une ouverture sur le jardin ou une nouvelle fonction pour le garage ? ...

Après **45 minutes d'échanges et de conseils aussi bien techniques** (faisabilité technique, coût, inconvénient et choix de matériaux, ...), **qu'administratifs** (autorisations d'urbanisme, conditions de réalisation du projet), le couple repart avec d'autres questions, mais la certitude qu'ils vont rester dans cette maison à laquelle ils sont très attachés et vont chercher un architecte pour les accompagner dans l'extension et la rénovation.

le conseil aux particuliers en permanences

une rencontre pour répondre à des situations et interrogations diverses

“ Face aux questions de contraintes urbaines, d'utilisation de matériaux, de maîtrise d'un budget, ... je tente de faire émerger les valeurs d'un projet, notamment en développant la sensibilité architecturale des habitants, pour qu'ils puissent à leur tour mieux envisager les suites à donner. Je joue aussi un rôle d'intermédiaire entre leur désir et la politique communale affichant, au travers du PLU, une certaine image de la ville. Il faut pouvoir retranscrire un projet pour qu'il puisse correspondre aux deux parties prenantes. ”

Jean-Julien BARILLOT
architecte-conseiller du CAUE
secteur Haute-Gironde



le CAUE et les communes

une collaboration riche, pour un conseil partagé donné aux particuliers

“ Nous faisons appel au CAUE pour porter un regard sur le parti-pris architectural des projets, leur insertion dans le site et leur fonctionnalité. L'architecte-conseiller sait se montrer disponible, à l'écoute du terrain, notamment pour apprécier l'insertion du bâti dans l'environnement. Cette valeur ajoutée apportée à notre travail nous permet de prodiguer des conseils avisés aux pétitionnaires et de les convier parfois à réorienter leur projet initial, lorsque ce dernier n'est pas souhaitable. ”

Bernadette CENDRES-BARBE
adjointe déléguée à l'urbanisme et au logement
ville de Bruges



le CAUE et la question de l'instruction

“ En quatre années de collaboration, nous avons pu apprécier les qualités d'écoute, de conseil et les avis exprimés : la capacité de l'architecte-conseil à "vulgariser" la matière, c'est-à-dire à la rendre accessible, non seulement aux pétitionnaires mais aussi aux instructeurs et aux élus, permet de développer l'échange autour des projets. En cela, nous apprécions la démarche du CAUE qui nous oriente vers un urbanisme de projet, en dépassant la stricte application du règlement. Concrètement, cela se traduit sur le terrain par une exigence de la qualité des insertions dans le site, anticipant ainsi les éventuelles interactions avec le contexte existant. ”

Franck PRIOLEAU
responsable de secteur instruction
Bordeaux Métropole

SENSIBILISATION FORMATION

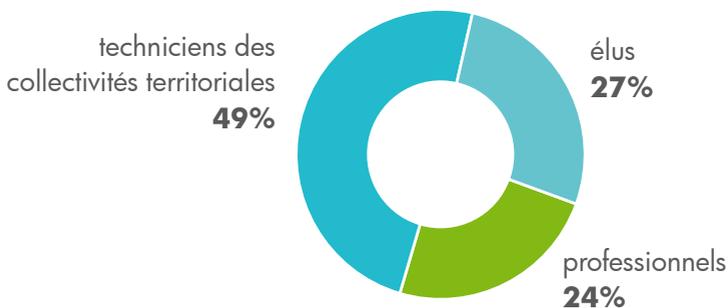


acteurs publics, appuyez sur espace !

En 2015, 9 espaces d'initiatives ont été proposés par le CAUE aux élus, techniciens et professionnels afin qu'ils prennent le temps de débattre sur les nombreux changements en cours.

Ainsi, lors des journées ou ateliers, les acteurs publics ont pu nourrir leurs réponses pour initier des actions adaptées et appropriées à leurs besoins et aux nouveaux enjeux.

les acteurs publics présents cette année



élus, techniciens & professionnels



" créer
des espaces
d'initiatives "

12 février 2015 / Bordeaux / amphithéâtre Badinter du Département

les débats : l'urbanisme à votre ALUR, acte 1

C'est en abordant les réformes du droit des sols, mises en œuvre dès 2015, que le CAUE a choisi d'ouvrir son cycle de formation.

Les participants ont pu débattre de l'évolution de leur document d'urbanisme post-ALUR. La mise en compatibilité de ces documents, leur devenir, leur contenu ont été les principaux sujets abordés.

Le public présent a d'abord pu exprimer ses incertitudes face aux perspectives d'évolution des documents d'urbanisme à l'échelle intercommunale, la constructibilité dans les zones naturelles et agricoles et enfin les participations financières qui pouvaient être demandées aux constructeurs pour densifier : la Taxe d'Aménagement (TA) pouvant être modulée selon les secteurs et le Versement pour Sous-Densité (VSD) encore peu utilisé.

En conclusion, les intervenants ont insisté sur les instructions des autorisations d'urbanisme que les collectivités ont dû prendre en charge à partir du 1^{er} juillet 2015. Les élus se sont interrogés sur la mise en œuvre de ces mesures sans moyen supplémentaire et les compétences qu'ils devaient réunir afin de procéder à l'instruction technique.



➔ 109 participants

13 et 27 mars, 10 avril 2015 / La Teste-de-Buch, Biganos, Arès
2 et 3 juillet 2015 / Sainte-Foy-La-Grande
20 novembre, 4 décembre 2015 / Mérignac

les ateliers : si la maison invitait l'architecture

Exposition, maquettes, croquis, cartographies, post-it, etc., différents supports ont été utilisés par les participants afin d'enrichir leur savoir-faire, développer leurs argumentations, proposer des alternatives aux pétitionnaires vis-à-vis de leurs maisons neuves, extensions ou surélévations.

L'architecture de la maison a fait l'objet de toutes les attentions durant ces 3 ateliers. Cas pratiques, méthodes et retours d'expériences, ... autant de sujets d'échanges qui ont permis de mieux s'outiller pour instruire les autorisations d'urbanisme.

À retenir à l'issue du cycle : **la production de davantage de logements ne peut se faire au détriment de la qualité de l'habiter.**



➔ **43 participants** dont 7 % d'élus, 42 % de techniciens des collectivités territoriales et 34 % de professionnels

9 avril 2015 / Libourne / maison des associations

les journées : quand l'environnement guide le projet

partenariat avec le CEREMA, la DREAL et la DDTM

Durant cette journée, l'environnement a été pris en compte comme un facteur de réussite à toute dynamique de projet. Conscient d'un tel changement, le CAUE a proposé aux participants de changer de regard sur la dimension environnementale pour en faire un atout, véritable levier de développement.

Entre débats, ateliers participatifs et retours d'expérience, il s'agissait au préalable de proposer une définition de l'environnement, composante transversale d'un territoire, de préciser le rôle des services écosystémiques et enfin de comprendre le lexique associé au domaine de l'environnement.

En présence du maire d'Aureilhan dans Les Landes, un premier atelier en petit groupe a permis d'identifier les enjeux environnementaux de cette commune. Le retour d'expériences du SCoT de l'Angoumois a permis d'apporter de nouveaux éléments de connaissances sur la prise en compte de la trame verte et bleue avant de débiter le second atelier. Dans ce dernier, chaque groupe se positionnait comme le conseil municipal d'Aureilhan devant choisir la localisation d'une opération de 50 logements aux regards des enjeux environnementaux dégagés lors du premier atelier.

La restitution finale a permis de **débattre sur les différentes propositions** avec l'élue de la commune étudiée.



➔ **27 participants** dont 26 % d'élus, 44 % de techniciens des collectivités territoriales et 7 % de professionnels

les débats : l'urbanisme à votre ALUR, acte 2

Après avoir évoqué l'urbanisme de planification en février, l'acte 2 a abordé l'urbanisme opérationnel et plus particulièrement les nouvelles dispositions offertes dans les outils d'initiative publique ou privée pour mobiliser du foncier, accroître l'offre de logement et faciliter les projets d'aménagement.

Les intervenants ont débattu du droit de préemption qui permet de mobiliser des terrains dans des conditions financières et juridiques intéressantes, de l'étendue de la caducité des règles d'urbanisme contenues dans le règlement de lotissement et des nouvelles modalités de la participation du public lors de la concertation. Le législateur a créé aussi dans la loi un nouveau type d'association foncière urbaine pour permettre de faciliter le remembrement parcellaire entre différents propriétaires : l'AFUP (Association Foncière Urbaine de Projet). De même, pour pallier la disparition du PAE (Programme d'Aménagement d'Ensemble), le partenariat public-privé PUP (Projet Urbain Partenarial) a été amélioré pour qu'il s'inscrive dans une véritable démarche de projet urbain concerté.



➔ 33 participants

8 octobre 2015 / Libourne / maison des associations

les débats-visites : patrimoine communal, vers l'efficacité énergétique

Pour faire suite à une formation en 2014 sur la reconversion des bâtiments publics, cette matinée a mis en perspective les enjeux de la rénovation énergétique du patrimoine communal. L'intervention du conseiller info-énergie du CAUE de Lot-et-Garonne a permis de comprendre et de vulgariser des notions clés techniques et réglementaires. Ces aspects abordés, une méthode d'analyse du bâti communal a été proposée pour apporter des solutions énergétiques.

Le témoignage de l' élu de Générac sur le projet de rénovation des bâtis communaux et la visite guidée, par l'architecte, de la maison des associations réhabilitée ont conclu cette formation.



➔ **25 participants** dont 48 % d'élus, 36 % de techniciens de collectivités territoriales et 16 % de professionnels

19 novembre 2015 / Sadirac / salle Cabralès

les journées : mieux et moins, pratiquez la gestion différenciée

Les risques liés à l'utilisation de pesticides, la diminution de la biodiversité, les attentes de la population vis-à-vis de son cadre de vie, les contraintes techniques et budgétaires des collectivités, ... Toutes ces raisons ont déjà motivé des communes à améliorer leur mode de gestion, vers des pratiques plus adaptées et différenciées en fonction des espaces qu'elles doivent entretenir.

Des élus et techniciens girondins sont venus **témoigner** de leurs expériences et **débattre** avec les participants.



➔ **55 participants** dont 35 % d'élus, 60 % de techniciens de collectivités territoriales et 5 % des professionnels

2 décembre 2015 / Libourne / maison des associations

les ateliers : nos parcelles font des petits... bonne nouvelle ?

Ce premier atelier a permis d'échanger sur les différentes formes d'habitat que la division parcellaire engendre mais également sur les pratiques individuelles.

Les différents exercices en petit groupe ont été l'occasion de partager collectivement autour d'exemples concrets des pistes méthodologiques pour faire face à ce processus.

Réglementer, négocier et/ou parfois **co-construire** avec les pétitionnaires peuvent être des solutions pour **gérer ce phénomène** de densification au lieu de le subir.



➔ **12 participants** dont 58 % d'élus et 42 % de techniciens de collectivités territoriales

interventions & conférences



19 mars 2015 / Le Haillan

rencontre avec les constructeurs adhérents à l'UMF

Un moment d'échanges constructifs au service des candidats à la construction.

26 mars 2015 / Sadirac, Maison du Patrimoine Naturel du Créonnais

conférence : "qu'est-ce que la gestion différenciée ?"

Le temps d'une conférence, le CAUE est revenu sur le principe de "gestion différenciée" des espaces publics qui répond simultanément aux enjeux environnementaux et d'usages en proposant des solutions d'entretien adaptées à chaque site.

Vers un nouvel accompagnement des collectivités... "*Gérer autant que nécessaire, mais aussi peu que possible !*" (devise de la ville de Lausanne)

8 avril 2015 / Bordeaux, quartier Saint-Augustin

soirée accessibilité des commerces



À l'initiative de l'association des commerçants de Saint-Augustin, le CAUE a rappelé les différentes obligations en matière de mise aux normes d'accessibilité des commerces. Chaque commerçant a pu exposer son cas particulier et bénéficier d'une réponse adaptée.

6-7 mai 2015 / Bordeaux, palais des congrès

salon des élus locaux et agents publics d'Aquitaine

Véritable espace de travail et de rencontre, le stand partagé avec l'ADIL 33 permet au CAUE d'aller à la rencontre des élus de Gironde et d'Aquitaine. Ce rendez-vous a déclenché une dizaine d'interventions à Omet, Saint-Aignan, Saint-Androny, Le Nizan, Sablons, Fargues-Saint-Hilaire, Mios et Porchères.

Lors de la soirée de gala, le CAUE de la Gironde a remis le prix du concours de l'innovation.



4-18 juin, 9 décembre 2015 / Bordeaux Caudéran

interventions à l'AFPA

Pour un public d'adultes en reconversion professionnelle, le CAUE a présenté les grandes règles en matière d'urbanisme : règlement d'urbanisme, autorisations de construire, surfaces, ... , autant de thèmes qui donnent lieu à de nombreuses questions.

2-3 juillet 2015 / Cenon

1^{ères} assises de la qualité urbaine métropolitaine : "Habiter la métropole de demain"

Échanges et réflexions autour des nouveaux modes de façonner la ville.

Comment construire et aménager nos territoires demain ? Quelle représentation de la ville plurielle et du cadre de vie doit-on construire avec les citoyens ? Comment passer du projet subi au projet choisi ? Quelles sont les clefs de la réussite d'un projet, de sa conception à sa réalisation ?,... autant de questions auxquelles a répondu le CAUE aux assises de la qualité urbaine.

1^{RES} ASSISES DE LA QUALITÉ URBAINE MÉTROPOLITAINE



"L'esthétique architecturale ne fait pas un projet environnemental et habitable."
Élodie Vouillon, directrice du CAUE, intervenante à la table-ronde "qualité environnementale"

23 novembre 2015 / l'ambassade de Belgique reçue au CAUE de la Gironde **accueil de la mission "Smart Cities"**

Le CAUE a reçu une petite délégation de l'ambassade de Belgique composée de promoteurs et autres chefs d'entreprises pour évoquer sa mission d'intérêt public et notamment ses actions de conseil face aux différentes échelles de territoires.



Comment aborder la problématique des "Smart Cities" ou villes intelligentes au quotidien ? En favorisant un développement urbain apte à répondre à l'évolution ou l'émergence des besoins des institutions, des entreprises et des citoyens, tant sur le plan économique, social, qu'environnemental.

septembre à novembre 2015 / en Gironde

le CAUE prend part au dispositif "Gironde 2033 : le dialogue avec les territoires", initié par le Département

En s'associant aux Conseils de Territoire et en suivant plus spécifiquement 4 territoires (Sud Gironde, Libournais, Haute Gironde, Médoc), le CAUE a largement contribué au "Livre blanc des territoires girondins". Cet outil de partage des diagnostics énonce déjà des perspectives d'actions répondant aux enjeux spécifiques du terrain.

Ce dialogue riche et constructif a réuni acteurs associatifs, élus, représentants institutionnels et économiques, permettant de définir des pactes territoriaux. Véritables contrats de coresponsabilité, ils préfigurent les actions pour construire ensemble l'avenir de nos territoires. À suivre en 2016.



9 février 2015 / Mazères, CdC Sud-Gironde

30 novembre 2015 / Latresne, CdC Porte Entre-Deux-Mers

à la rencontre des Communautés de Communes

le **CAUE**
aux côtés
des **ÉLUS**
nous conseillons, vous décidez

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT DE LA GIRONDE
organisme partenaire du Conseil Général de la Gironde
140, chemin de la Mère - 33700 Mérignac
Tél. 05 56 97 81 89 / Fax. 05 56 47 10 62
www.cauegironde.com / conseil@cauegironde.com

En 2015, pour répondre à une nouvelle organisation territoriale qui donne davantage de pouvoir aux intercommunalités, le CAUE est allé à la rencontre des Communautés de Communes.

Afin d'être identifié comme un acteur ressource des territoires et de se faire connaître davantage, le CAUE a présenté ses missions, actions, offres de sensibilisation/formation et ses productions récentes.

Des rencontres, autant d'actions symboliques qui tendent à confirmer des relations de proximité et illustrent notre implication auprès des collectivités.

public scolaire



" stimuler
votre appétit
d'architecture,
d'urbanisme et
de paysage "

les menus du CAUE

ZOOM

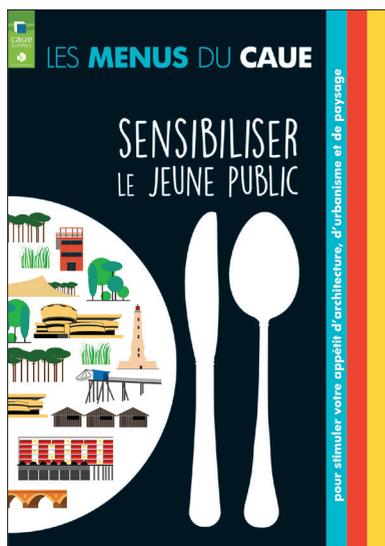
En 2015, le CAUE a souhaité clarifier son offre de sensibilisation auprès du jeune public. Une nouvelle plaquette a été éditée et envoyée à l'ensemble des établissements scolaires de Gironde.

L'approche pédagogique se développe autour de 3 démarches d'action, **les trois É** :

- l'**Éveil** de la curiosité
- l'**Étonnement**
- l'**Éducation** du regard

La métaphore de la carte de restaurant a été choisie. L'offre se développe sous forme de "plats à la carte" avec les diaporamas, les parcours et les ateliers, les menus combinés permettant de piocher et de combiner les plats, le menu dégustation et l'atelier des chefs.

Le CAUE intervient toujours, gratuitement, sur l'ensemble du département, pour tous les niveaux de classes et sur simple demande des enseignants.



Les architectes, urbanistes et paysagistes du réseau CAUE interviennent depuis plus de 30 ans auprès des jeunes (enfants et adolescents) à l'école, au collège, au lycée ou hors milieu scolaire afin de les rendre sensibles à leur cadre de vie et d'en comprendre l'évolution.

les plats à la carte

Parcours, ateliers, diaporamas et combinés pour les écoles maternelles et élémentaires et collèges de :

→ Bordeaux

- école élémentaire Flornoy, **2** classes de CE2, "Moi, les autres, les différences, les garçons ou les filles" ou comment réaménager une cour d'école qui réponde aux besoins et aux envies de chacun ?
- école élémentaire Saint-Genès, **1** classe de CM1/CM2 : combiné "histoires d'architectures" avec conférence "petite histoire de l'architecture à travers les siècles", et une visite de Bordeaux, "de la ville médiévale au Bordeaux du XVIII^e".
- collège Aliénor d'Aquitaine, **1** classe de 6^e, visite des quais de Bordeaux et du pont de Pierre.

→ Cestas

- collège Cantelande, **1** classe de 6^e : visite du Palais Gallien à Bordeaux.

→ Coutras

- collège Henri de Navarre, **6** classes de 6^e : diaporama et travail sur maquette pour concevoir "ma maison idéale".

→ Créon

- collège François Mitterrand, **1** classe de 5^e : atelier "je conçois ma maison", pour aider les élèves à imaginer les logements de demain et leur insertion dans la ville.

→ Gradignan

- collège Mauguin, **1** classe de 3^e : visite accompagnée et décryptée de la médiathèque de Gradignan.

→ Lacanau

- écoles élémentaires de la ville et de l'océan, **3** classes de CM1/CM2 : visite commentée de l'exposition "maisons de Girondins" et circuit de découverte de l'architecture de Lacanau-Océan.
- collège, **1** classe de 6^e : de la ville à l'océan en passant par le lac, découverte de différentes architectures, maisons soulacaises, des années 50 ou très contemporaines.

→ **Mérignac**, collège Bourran :

- **1** classe de 5^e : présentation du projet Euratlantique et visite du quartier en mutation Belcier à Bordeaux.
- **1** classe de 5^e SEGPA : visite du pont levant Chaban-Delmas à Bordeaux.

→ **Parempuyre**

- école élémentaire, **1** classe de CM2 : diaporama et travail sur maquette pour concevoir "une ville utopique".

→ **Pessac**

- école maternelle Bellegrave, **1** classe de moyenne section : combiné "notre école, notre quartier, notre ville" pour prendre le temps d'observer l'architecture qui nous entoure.
- école élémentaire Aristide Briand, **3** classes de CP : "nos maisons pas comme les autres". Découvrir, observer, repérer et dessiner des maisons atypiques, même dans sa propre ville.
- collège Noès, **5** classes de 5^e : combiné "histoires d'architectures" avec conférence "petite histoire de l'architecture à travers les siècles", visite de la cité Frugès, et découverte de l'architecture locale entre le collège et la cité.
- collège François Mitterrand, **1** classe de 3^e : combiné "histoires d'architectures" avec visite de la cité Frugès, de Bordeaux du XVIII^e au XXI^e, et conférence "petite histoire de l'architecture à travers les siècles".

→ **Talence**

- collège Victor Louis, **2** classes de 5^e : atelier "je conçois ma maison" puis visite de la cité Frugès à Pessac et des ponts de Bordeaux.

775
élèves



le menu dégustation autour de mon école, il y a ...

avec les écoles : Bordeaux Paul Lapie / Lacanau-ville / Coimères

Une action pédagogique proposée à 3 classes girondines, sur 3 territoires très différents.

Pendant 6 mois, 90 enfants découvrent, analysent, photographient leur environnement puis travaillent à l'élaboration d'un diaporama de leur quartier ou de leur village.

En parallèle, les enfants produisent un travail artistique. Cette année, le choix s'est porté sur l'évolution du village à Coimères et sur une interprétation imaginaire du paysage à Lacanau.

En mai, tous se rencontrent pour présenter aux autres leurs productions : une autre manière d'échanger sur l'architecture et les paysages de Gironde et de découvrir les différences de territoire.



l'atelier des chefs **à destination des enseignants**

à l'école du paysage

20 mai 2015 après-midi / Lège-Cap-Ferret

Cette journée organisée par le CAUE, l'Inspection Académique, le rectorat et l'atelier Canopé a pour objectif d'enrichir les pratiques pédagogiques des enseignants en matière de lecture de paysage.

Après une conférence "introduction à la question du paysage" en salle par les paysagistes du CAUE, les 50 stagiaires du primaire et du secondaire se sont séparés en 3 groupes pour lire et découvrir 3 lieux différents accompagnés par un binôme CAUE/IA.

En 2015, les thèmes des visites étaient "Érosion et Fixation", "Conquête et Reconquête" et "Cabanes et Villas".



par ailleurs...

séminaire "l'architecture à l'école"

5 mars 2015 / ENSAP Bordeaux

On retiendra un projet fictif de réalisation de film envisagé en partenariat avec des étudiants de Master ENSAP Bx et la plateforme Canopé de l'Académie de Bordeaux : "Panorama des parcs et parkings sur la métropole bordelaise, une découverte ludique de la métropole bordelaise".

L'objectif : s'intéresser aux parcs et parkings croisés sur le parcours, leurs fonctionnements, leurs origines, leurs architectures avec pour règle du jeu de suivre la ligne A du tram.

grand public



" faire découvrir,
expliquer,
accompagner,
renseigner,
cultiver les envies "

toute l'année

les "experts" sur France Bleu Gironde

8 émissions cette année

Isabelle Andrieux, juriste-conseiller / adjointe de direction du CAUE vous conseille dans "Les experts" sur France Bleu Gironde.



- Janvier / Accessibilité : Quelles obligations aujourd'hui pour les Établissements Recevant du Public ? Qu'est-ce que l'agenda d'accessibilité ? Quels sont les délais ?
- Février / Densité : Quelles sont les possibilités pour diviser notre terrain ? Quelle est la réglementation à respecter ? Quelle emprise, bande d'accès, implantation par rapport aux limites séparatives ? Quels inconvénients à la division ? ...
- Mars / Voisins (lors d'un projet de construction ou d'aménagement) : Comment faire des travaux, des plantations, des activités dans sa propriété tout en respectant les droits des voisins ?
- Avril / Terrain : Comment bien choisir son terrain ?
- Septembre / Acteurs : À qui confier son projet de construction ?
- Octobre / Autorisations : Quels types d'autorisations demander ?
- Novembre / Annexes : Quels types d'autorisations demander pour les annexes (garages, abris de jardin, piscines, ...) ?
- Décembre / Voisins (bornage, servitude et droit de passage) : Où dois-je implanter ma clôture ? Qu'appelle-t-on une clôture mitoyenne ? Qui doit entretenir le passage ? Comment est établie la servitude ?

en salon, au plus près des habitants

- **#JPO 2015, "Les architectes ouvrent leurs portes"**

12 juin, Bordeaux / 10 visites

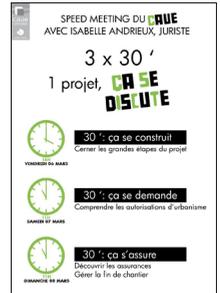


Entre présentation de ses missions et permanences d'architectes, le CAUE prend place dans l'agence éphémère du 308-Ordre des architectes pour son opération : "prenez le temps d'un conseil".

• 19^e salon projet habitat

6-7-8 mars, Bordeaux / 75 visites

Outre les permanences de conseil d'architecte, le CAUE a proposé un programme de conférences sous la forme de 3 speed-meeting : "3 x 30' un projet, ça se discute". L'occasion d'aborder rapidement les grandes étapes d'un projet, les autorisations d'urbanisme, les différentes assurances, la gestion de fin de chantier, ...



• fête de l'énergie

28 mars, Floirac / 10 visites

Peu de visiteurs rencontrés, mais tous avaient un projet. Les conférences ont permis d'aborder les problématiques énergétiques avec tous les acteurs à tous les stades du projet.

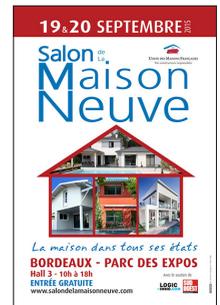


• salon de la maison neuve

19-20 septembre, Bordeaux / 56 visites

La présence du CAUE au sein de ce salon, permet aux candidats à la construction de rencontrer, dès le début de leur projet, des conseillers pour échanger sur la définition de leurs besoins et tenter ainsi de les traduire au mieux.

La conférence "construire dans le paysage" a permis aux personnes intéressées d'établir un lien nécessaire entre architecture et environnement.



• 1^{er} concours d'architectures et paysages des Landes de Gascogne

Pour valoriser les architectures et les paysages de qualité réalisés sur le territoire des Landes de Gascogne, le Parc Naturel Régional, en partenariat avec le CAUE de la Gironde et le soutien du CAUE des Landes, a initié un 1^{er} concours.

À l'issue de l'appel à candidature et d'une première sélection, 10 projets se sont retrouvés en lice.

Le 26 janvier 2015, le jury co-présidé par Philippe Sartre, vice-président du Parc Naturel Régional en charge du paysage et Élodie Vouillon, directrice du CAUE de la Gironde, s'est réuni pour débattre et choisir les lauréats.

Le 12 février 2015 : les 5 lauréats, 2 habitats individuels, 1 bâtiment d'activité et 2 équipements publics, ont été récompensés et ont fait l'objet d'une publication.

Le concours devrait se tenir tous les 2 ans : rendez-vous en 2017 pour la 2^e édition.

• **Journées Européennes du Patrimoine 2015**

"ÉCHAPPÉES : balade d'architectures contemporaines"

samedi 19 septembre 2015 / entre le centre hospitalier de Cadillac et l'école de Loupiac / 50 participants

Le thème des journées du patrimoine 2015 était "le patrimoine du XXI^e, une histoire d'avenir". À travers ce thème, le CAUE s'est fixé l'objectif de sensibiliser le grand public à aborder le patrimoine du XXI^e siècle, à lancer des passerelles entre 2 univers, 2 sites, 2 fonctions, et à convier le public à une balade d'architecture en bonne compagnie (de cirque) avec les artistes de Jonglargonne et les architectes des 2 bâtiments visités.

Plus de 50 promeneurs, l'hôpital de Cadillac et les municipalités de Loupiac et Cadillac ont accompagné le CAUE lors de cette journée.





1^{ère} édition du label curiosité

vendredi 29, samedi 30 et dimanche 31 mai 2015 / voyage en Gironde, un panel de curieux à la rencontre de l'architecture contemporaine

Chaque printemps désormais, le C de Conseil du CAUE de la Gironde se transforme en C de Curiosité !

Le label curiosité est un prix grand public destiné à promouvoir une architecture locale de qualité. Il convie 16 jurés, hommes et femmes de tous âges et tous horizons, à visiter le temps d'un week-end 6 réalisations avant d'en débattre en compagnie d'un président du jury, jusqu'à choisir la réalisation remportant ce label.

Cet événement souhaite créer un temps de rencontre entre des références publiées au sein de l'**observatoire curiosité** du CAUE et le grand public.

Enjeux : offrir une occasion de s'intéresser à l'architecture, même en n'étant pas spécialiste. Visiter des maisons, rencontrer des habitants et partager une aventure extra-ordinaire.

Dépasser le "j'aime / je n'aime pas" en exprimant son propre ressenti.

Apposer un label, afficher la qualité et témoigner d'une expérience vécue.

En 2015, le thème abordé était celui de l'**habitat intermédiaire**. À mi-chemin entre la maison individuelle et l'immeuble collectif, l'habitat intermédiaire offre une alternative intéressante aux modes d'habitat traditionnel. Ce type d'habitat, souvent original dans sa conception, semble répondre aux attentes d'individualisation du logement.

Sous la présidence de Félix Mulle, architecte et critique d'architecture

Sous les coups de crayons de Lili l'archi, architecte et illustratrice

Lauréat : Echop'Bordeaux de l'Atelier Provisoire / Aquitanis / 2013



→ 16 jurés, 6 architectures contemporaines, 1 label

exposition "mieux et moins, gérer différemment"

100M

une exposition pour faire évoluer les idées reçues

Depuis 2012, le CAUE incite les collectivités locales à faire évoluer leurs pratiques d'entretien des espaces publics, notamment à travers la mise en place de plusieurs niveaux d'entretien, appelés "gestion différenciée".

Le bilan des accompagnements vers ce nouveau mode de gestion a mis en évidence un manque d'information, principal frein au changement de pratiques. C'est pourquoi les paysagistes et l'ingénieur écologue du CAUE ont décidé de créer cette exposition, tel un outil de communication pour informer et sensibiliser le grand public : autant de contenus techniques et scientifiques luttant contre les idées reçues et autres préjugés.

Le principe de l'exposition : une volonté d'itinérance

Cette exposition est mise gratuitement à la disposition des communes pour diffuser un message grand public.

La gestion différenciée en 10 panneaux :

- Introduction
- Idée reçue "les plantes sauvages, c'est sale et c'est moche"
- Idée reçue "l'entretien est négligé, où passent nos impôts ?"
- Idée reçue "il y a des serpents"
- Idée reçue "il faut tailler les arbres"
- Idée reçue "c'est moins fleuri"
- Gérer différemment : le cimetière
- Gérer différemment : la prairie
- Réponses aux questions du "quizz"
- Conclusion

INFORMATION RESSOURCES



le centre de ressources

lire, mémoriser, capitaliser : gardons l'œil ouvert !

20 périodiques, 5 000 ouvrages en 1 lieu

En 2015, le déménagement de la documentation dans un nouvel espace d'accueil dédié a permis sa réorganisation avec la mise en avant des 3 thématiques de conseil, Architecture, Urbanisme et Environnement, dans une volonté de partage des connaissances.

Les ouvrages à visée technique et usage interne ainsi que le fonds local sont désormais isolés et plus nettement identifiables.

La politique d'acquisition et de renouvellement du fonds documentaire est davantage centrée sur la production locale, les questions d'habitat, d'équipements ou d'aménagements traités de manière récurrente dans l'exercice de conseil.

La parution trimestrielle des panoramas de presse assure la valorisation des nouvelles acquisitions et établit un lien avec les activités de chacun et axes stratégiques défendus par la structure.



PEARLTREES : la ressource autrement !

1 000 perles, 3 000 vues en 1 an

Au-delà du centre de ressources, l'outil numérique pearltrees propose une diffusion plus large de notre offre documentaire : dans la partie "**lire au CAUE**", sont répertoriés les nouveaux ouvrages et les futures acquisitions.

Exploitant la fonctionnalité première de veille de l'outil, le CAUE a développé d'autres contenus :

→ **Observer le territoire** : référencement d'agences locales d'architecture, de paysage et d'urbanisme, d'expériences en Gironde (utiles pour les recherches liées à l'observatoire curiosité), de projets artistiques et numériques ;

→ **Partager l'architecture** : propositions d'événements ou d'actions de médiation en France ;

→ **Lire et écrire l'architecture** : valorisation du fonds documentaire ("lire au CAUE") et des publications CAUE.



www.pearltrees.com/cauegironde

L'observatoire : du réveil à la curiosité

150 références, visites en 1 an

En 2015, l'observatoire se dote d'un nouveau nom et d'une **nouvelle identité** : Observatoire Curiosité Architecture Urbanisme et Environnement



Ce nouvel habillage affiche l'œil comme nouveau symbole de l'outil.

Il se décline à chaque page, comme fil conducteur et guide du visiteur sur le web.

À ce jour, l'observatoire curiosité compte plus de **160 références en ligne**, avec 45 % des réalisations relevant de l'habitat et 35 % d'exemples d'équipements publics de qualité.

La priorité 2015 est d'**incarner par l'outil la dimension de conseil du CAUE**. Comment se traduit la plus-value du conseil (donné aux particuliers ou aux collectivités) dans les réalisations présentées ? Comment le restituer, le rendre visible et compréhensible par tous ?

L'analyse des sollicitations des collectivités et des comptes-rendus des permanences guide les recherches de terrain en vue de l'alimentation de l'observatoire.

Cet outil poursuit par ailleurs un objectif de **valorisation** à travers "**le + CAUE**", une manière ludique d'établir une passerelle entre les missions de sensibilisation, de formation et de conseil, dans une vision transversale.

L'ambition pour 2016 est d'augmenter le nombre de références dans les domaines de l'urbanisme et du paysage tout en répondant aux interrogations des élus et des habitants. Tout est mis en oeuvre pour que l'observatoire devienne une source de réponses, une ressource active.

Parallèlement, la mise en avant de réalisations girondines témoignant de la **qualité produite "au quotidien"** assure une distinction entre l'observatoire curiosité à dimension locale et la vitrine de l'observatoire national des CAUE. Le CAUE y publie chaque année des références qui illustrent le département notamment via des architectures "reconnues".

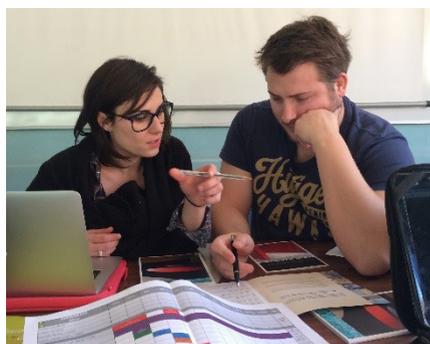
réflexion autour d'un positionnement et d'une stratégie de communication

Le CAUE de la Gironde a sollicité l'ISIC (Institut des Sciences de l'Information et de la Communication) pour mener une réflexion sur le positionnement stratégique et l'élaboration d'un plan de communication pour l'observatoire. 7 étudiants se sont mobilisés durant une semaine intensive, dans le cadre d'un workshop "étude de cas".

Une rencontre préalable à l'université a permis de rencontrer les équipes, présenter le contexte du CAUE, clarifier la demande et les attentes. Dans la semaine, différents points d'étapes furent organisés avant la restitution finale comprenant une présentation orale et la remise d'un rapport écrit.

L'étude d'outils similaires et l'analyse d'entretiens exploratoires ont fait ressortir l'intérêt de notre observatoire et les points à améliorer.

OBJECTIFS	PUBLICS VISÉS	ACTIONS
PARTAGER	Le grand public et les professionnels	Inciter à participer
CONSEILLER	Les collectivités locales	S'appuyer sur des références locales pour bâtir
INFORMER	Le grand public et les candidats à construire	Mettre en avant la mission de conseil aux particuliers
RÉPERTORIER	Le grand public	Partager la connaissance du territoire
SENSIBILISER	Le grand public	Vulgariser, voir l'architecture autrement



ISIC, université Bordeaux Montaigne, janvier 2015

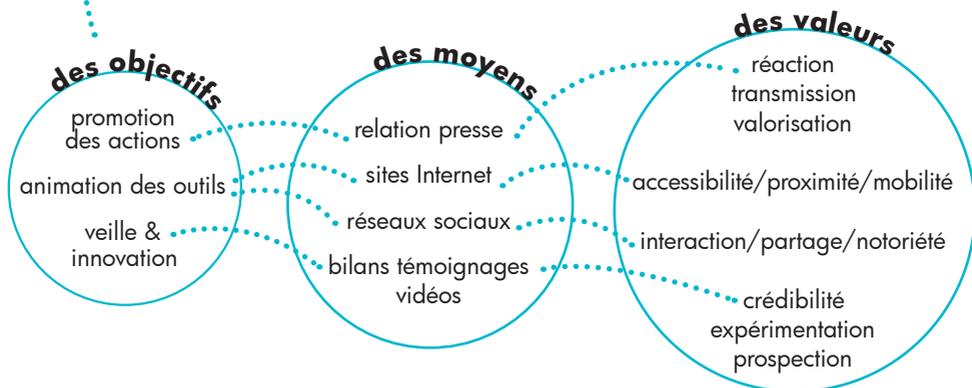
Étudiants en Master 1 Communication des Organisations : L. Bach, N. Bahs, S. Chipkowenski, K. Debien, C. Ducourneau, C. Mengelle, J. Quéré, / Encadrés par Aurélie Laborde

COMMUNICATION EN 2015

MOBILISATION ÉQUIPE
118
JOURS

promouvoir, animer, innover... pour servir l'intérêt des publics

En 2015, la communication du CAUE a su occuper au mieux le terrain médiatique pour promouvoir ses missions. Autant d'actions à valoriser qui ont rythmé la stratégie d'animation des différents outils numériques : site Internet et réseaux sociaux. Entre actualité et innovation, cette communication engageante n'a eu de cesse de défendre et de servir l'intérêt (des) public(s).



promouvoir les actions / par les relations presse

la presse en parle...

• JANVIER

- "Le CAUE de la Gironde, de Mérignac à Bordeaux" in "Sud-Ouest", 30.01.2015

• FÉVRIER

- "concours d'architecture" in "Sud-Ouest", 18.02.2015

- "adapter la gestion des espaces verts" in "Sud-Ouest", 21.02.2015

• MARS

- "Les CAUE en questions" in "D'architectures", 03.2015, n° 233

- "La revitalisation du bourg a débuté" in "Sud-Ouest", 05.03.2015

- "Grand angle sur les bâtiments agricoles" in "Le Courrier Français", 27.03.2015

• MAI-JUIN / autour du "label curiosité 2015"

- "les petites maisons de Gironde" in "Collection des Curieuses", 30.05.2015

- "la 1^{ère} édition du label curiosité" in "APACOM", 18.05.15

- "label curiosité", in "Faces B" (p.15), 03.2015

- "à Bordeaux, Atelier Provisoire a suscité la curiosité" in "Le Moniteur.fr", 01.06.2015

- "architecture : label curiosité pour Echop'Bordeaux" in "Sud-Ouest", 01.06.2015

- "label curiosité 2015" in "Lili l'archi", 09.06.15

• MAI / salon des élus locaux d'Aquitaine

- "Les élus locaux ont découvert le stade" in "Sud-Ouest", 07.05.2015

• JUIN / autour de la soirée-débat "Carac'Terres"

- "Un paysage de caractère" in "Le journal de ABC", juin 2015, n° 303

• JUILLET

- "Alain Charrier président du CAUE" in "journal des entreprises", 23.07.15

• SEPTEMBRE / autour des Journées Européennes du Patrimoine

- "échappées, balades d'architectures" in "le résistant", 18.09.2015

- "Lacanau, d'hier et d'aujourd'hui" in "Sud-Ouest", 18.09.2015

- "JEP : invitation à un dialogue des usages..." in "APACOM", 18.09.2015

• NOVEMBRE / autour de la journée "mieux et moins, gérer différemment"

- "haro sur les pesticides" in Sud-Ouest, 23.11.2015

- 2 contributions en ligne in "portail santé environnement en Aquitaine"

sans oublier des "relais presse"

- Au cœur du réseau FNCAUE : brèves CAUE / newsletter / relais presse nationale

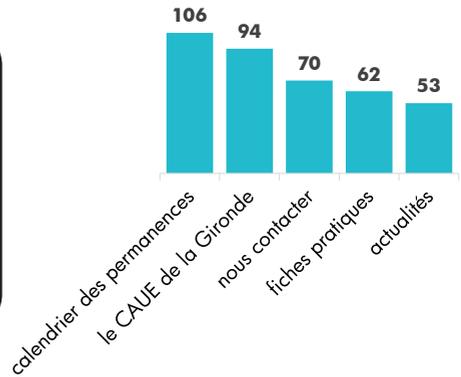
- Au plus près des territoires – sélection d'encarts dans les journaux municipaux

- Toute l'année dans le magazine Gironde

animer les outils / site Internet et réseaux sociaux

Depuis le lancement de notre site Internet en avril 2014, celui-ci s'est imposé comme un acteur incontournable de notre stratégie de communication :

- en devenant un vecteur d'actualités grâce à la diffusion d'informations plus régulières et plus attractives,
- en proposant une veille spécifique sur nos domaines d'activités et de nombreux retours d'actions : synthèse, retour sur le conseil ou sur les démarches initiées dans les communes,
- en s'affichant comme une véritable ressource active : fiches pratiques, label, observatoire, ...



La majorité des internautes (56,4 %) consulte le site du CAUE depuis un moteur de recherche, 25,6 % depuis des sites de référence, 18 % par l'URL.

Le CAUE toujours présent sur les réseaux sociaux

sur Facebook

En se recentrant sur l'actualité du CAUE, notre ligne éditoriale Facebook témoigne de l'équilibre entre nos différentes missions et donne une importance toute particulière à la communication interne.



- **632 "j'aime"** en 2015 ; ↗ + 185 par rapport à 2014
- évolution de la consultation de la page Facebook : 42 % sur un an
- taux d'engagement : 37,4 % en moyenne, soit 4368 visiteurs impliqués sur l'année
- pour cibler majoritairement les 25-34 ans (26 % de l'audience totale)
- une portée totale de diffusion de 82 personnes par semaine

sur Twitter

Depuis 2014, notre compte Twitter permet de faire grandir notre notoriété en donnant davantage de résonance aux messages thématiques. Cet outil de veille poursuit plusieurs objectifs : rendre visible notre action sur le terrain, diffuser autrement nos actualités, interagir avec notre réseau (architectes, urbanistes / acteurs culturels / paysagistes / législateurs).



- 1 an en 442 tweets
- **528 personnes** nous suivent (abonnés, diffusion)
 - + 247 par rapport à 2014
- nous suivons 384 personnes (abonnements, veille)
 - + 90 par rapport à 2014

innover / tirer profit des opportunités

En 2015, de nouvelles actions de communication ont permis au CAUE de :

- JANVIER-DÉCEMBRE, valoriser les expériences terrains (conseils), notamment :
 - les conseils de territoire (de septembre à novembre) voir page 45
 - la réflexion sur les espaces publics menée à Étauliers (mars)
 - les ateliers "si la maison, invitait l'architecture sur le Bassin" à La Teste-de-Buch, Biganos et Arès (mars-avril)
 - la présentation du vademecum des formes urbaines dans le cadre de la mise en œuvre du SCoT du bassin d'Arcachon Val de l'Eyre à Arès (mai)
 - l'étude de préfiguration de la mise en œuvre d'un protocole de "revalorisation des bourgs et des villes-centres" à Izon (septembre)
- MARS, "s'engager encore plus..." dans une vidéo teaser pour annoncer le LABEL CURIOSITÉ basée sur l'échange, la participation et la co-construction (avec l'aimable participation du studio 18-55)
- AVRIL, échanger sur les pratiques de communication interne du CAUE et les enjeux de la mise en réseau dans le cadre des rencontres de l'AFCI – Association Française de Communication Interne
- JUIN-AOÛT, partager des paroles d'architectes pendant l'été :
 - 7 fiches / 7 citations / 7 ouvrages / 7 architectes
- MAI-DÉCEMBRE, relancer notre newsletter HORIZON (bimensuelle)
 - "100% actions" en mai – juin 2015
 - "Une rentrée pleine de projets" en septembre-octobre 2015
 - "Un concentré de ressources" en novembre-décembre 2015



- DÉCEMBRE, présenter les ressources autrement, grâce aux "perles de l'avent", valorisation de notre outil Pearltrees

PARTENAIRES EN 2015



des partenariats au service des collectivités

A&CP / CROA

- échanges ponctuels sur dossiers d'accompagnement de consultation en marché public

ADEME

- préparation d'un appel à projet de démarches expérimentales d'accompagnement de 5 PLU sur la division parcellaire (lancement en 2016)
- poursuite démarche concertée Urbanisme Durable par les 5 correspondants des CAUE aquitains

ADIL

- le CAUE a été élu membre du conseil d'administration depuis juin 2015

ALEC

- participation de l'ALEC à une journée de formation CAUE "patrimoine et énergie"
- rencontre en octobre pour envisager les modes de collaboration sur la formation et le conseil aux collectivités dès 2016

AMG

- participation au salon des élus SELAQ en avril 2015

AQUITAINE Conseil Régional

- participation aux jurys régionaux pour le choix des maîtres d'œuvre (construction/ rénovation) des lycées
- participation à l'ACE (Assistance aux Continuités Écologiques) dans les SCoT et PLUi via l'URCAUE

A'URBA

- dans le cadre de l'inter SCoT girondin, finalisation des fiches "formes urbaines", "habitat et zones activités économiques"

BORDEAUX

- membre du club UNESCO

BORDEAUX MÉTROPOLE

PAYSAGE ENVIRONNEMENT URBANISME

- participation au groupe d'experts : stratégie zones humides et trames vertes et bleues depuis 2014
- application de la démarche "fonder le projet de territoire sur la nature et le paysage" (depuis 2009) : Saint-Louis-de-Montferrand : "le parc du fleuve"
- accompagnement sur document de sensibilisation pour l'intégration des PAV (Points d'Apport Volontaire)
- suivi de l'étude urbaine de la plaine du Faisan à Carbon-Blanc
- participation aux assises de la qualité urbaine, table ronde qualité environnementale

DDTM

- commission d'urbanisme durable (CAUE/CD/DDTM)
- échanges méthodologiques réguliers sur les dossiers de suivi de PLU
- dans le cadre de l'Inter SCoT girondin, finalisation des fiches "formes urbaines", "habitat et zones activités économiques"
- intervention au sein du "cercle des aménageurs"

DREAL

- membre expert au jury national de labellisation éco-quartiers (2^e vague)
- membre de la commission de conciliation en urbanisme Gironde

LE DÉPARTEMENT Gironde

- suivi de la convention partenariale 2013-2015 sur 17 engagements
- participation à des jurys de concours pour des collèges
- participation au comité de pilotage du PPEANP (Périmètre de Protection des Espaces Agricoles Naturels Périurbains)
- participation aux rencontres des territoires girondins
- participation au comité technique et comité d'orientation du Dispositif Paysage
- participation au dispositif Aménag'eau
- membre du Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles
- membre du comité départemental Agenda 21
- membre du comité technique sur les territoires agricoles à enjeu prioritaire
- membre du comité technique du groupe Inter SCoT girondin
- membre de la commission urbanisme durable (CAUE/CD/DDTM)
- membre du réseau de la biodiversité du paysage en Gironde
- avis sur projets d'équipements culturels et touristiques

ORDRE DES GÉOMÈTRES

- rencontre

PARC NATUREL RÉGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE

- convention en cours (2013-2016) sur les thématiques suivantes : urbanisme opérationnel, observatoire photo paysager, urbanisme de planification, concours architecture et paysage (édition 2015), observatoire AUE
- participation au comité de pilotage "Natura 2000"
- membre du comité scientifique

PRÉFECTURE DE LA GIRONDE

- participation à la sous-commission d'accessibilité pour les personnes handicapées
- membre de la commission départementale Sites et Perspectives

STAP

- poursuite préparation expérimentation STAP/CAUE sous couvert d'une convention régionale (via URCAUE), impulsée à la demande du ministère de la culture et de la communication.

SYSDAU

- intervention dans le cadre des commissions thématiques "métropole responsable" : une sur la qualité urbaine et développement durable, l'autre sur la métropole active

des partenariats au service des particuliers

ADIL

- partage de problématiques et enjeux de conseil aux particuliers
- actions de représentation et de valorisation conjointe (salons, conférences, ...)

A'URBA et ADEME

- collaboration sur la réalisation de fiches pratiques "habitat et énergie"

BORDEAUX MÉTROPOLE

- participation à l'élaboration de la plateforme PREH (Plateforme de Renovation Énergétique de l'Habitat) sur les ateliers : communication et fonctionnement

LE DÉPARTEMENT Gironde

- poursuite de la permanence mensuelle à l'Hôtel du Département

des partenariats pour enrichir la formation

AFPA

- intervention sur les réformes du droit de l'urbanisme

CFAA

- membre du Conseil d'Administration au nom de l'URCAUE

FFP

- rencontre partenariale



Ils se sont associés aux JOURNÉES DU CAUE 2015 :

ADACL 40, ALEC, CEREMA, DREAL Aquitaine, EIE/CAUE Lot-et-Garonne, IATU, réseau GRAINE Aquitaine, université Bordeaux, villes de Aureilhan, Cénac, Générac, Gujan-Mestras, Le Bouscat

des partenariats pour inviter à la sensibilisation

BORDEAUX MÉTROPOLE

- participation aux assises de la qualité urbaine le 2 juillet, table ronde qualité environnementale

CDDP

- co-organisation du projet "autour de mon école, il y a ..."
- organisation de la journée enseignants "à l'école de la ville" (action décentralisée à la Réole)

CROA/le 308

- participation aux journées portes ouvertes via une permanence d'architecte CAUE au 308

DRAC Aquitaine

- Journées Européennes du Patrimoine
- participation à la manifestation "rendez-vous aux jardins"
- participation au groupe "architecture label XX^e siècle"

ENSAP Bx/308 maison de l'architecture/arc-en-rêve/DRAC/rectorat

- intervention au colloque "architecture à l'école"
- participation à l'élaboration du projet de DPEA (Diplôme Propre aux Écoles d'Architecture) médiation architecturale

INSPECTION ACADÉMIQUE de la Gironde

- organisation en partenariat du projet "autour de mon école, il y a ..."



Ils se sont associés aux JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2015 :

La ville de Cadillac, la ville de Loupiac, le centre hospitalier de Cadillac, l'association Jonglargonne

en interne

Lors de réunions de coordination mensuelles, l'équipe CAUE a reçu des invités extérieurs :

- **AMÉNAG'EAU** du Conseil Départemental de la Gironde : présentation du dispositif et enjeux par secteurs de conseils
- **CAUE 24**, référente Espace Info Énergie : formation interne sur la RT 2012 sur le neuf
- **UMF** : débat sur nos pratiques respectives autour de la maison

LES CAUE EN RÉSEAU

FNCAUE, fédération nationale des CAUE

Les CAUE sont présents dans 92 départements, en France métropolitaine et dans les Départements d'Outre-Mer. Depuis leur création en 1977, les CAUE ont constitué des réseaux afin d'établir des liens, d'échanger des informations, de dialoguer au-delà de leur département et de capitaliser leurs savoir-faire.

La FNCAUE est une association loi 1901 créée le 9 mai 1980 qui représente l'ensemble des CAUE auprès d'autres organismes et des ministères. La FNCAUE est un lieu d'échanges, de valorisation des expériences départementales et de mutualisation pour les CAUE.

Le 19 novembre 2015, Joël BAUD-GRASSET, président du CAUE de Haute-Savoie a été élu nouveau président de la FNCAUE, suite au renouvellement du Conseil d'Administration lors de l'Assemblée Générale du 24 septembre 2015.

Deux administrateurs de l'URCAUE Aquitaine siègent au Conseil d'Administration fédéral :

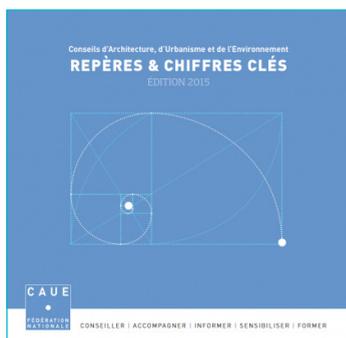
- Odile LAFITTE, présidente du CAUE des Landes,
- Jean-Michel MAGNE, président du CAUE de la Dordogne.

Le CAUE de la Gironde a représenté les CAUE aquitains à la CTP (Conférence Technique Permanente). Il participe aux groupes de travail et cellules d'expertise suivants :

- pôle "sensibilisation en milieu scolaire"
- groupe opérationnel "bouquet d'offres CAUE"
- groupe "ruralités"
- cellule expertise "articulation ingénieries"
- cellule expertise "paysage"
- cellule expertise "urbanisme"

Et en inter CAUE :

- groupe "club des chargés de communication"
- groupe "habitat participatif"
- groupe "régénération urbaine"



URCAUE, union régionale des CAUE d'Aquitaine

Initié en 1993, le regroupement des CAUE en union régionale a pour vocation de :

- permettre les échanges des savoir-faire et des expériences,
- coordonner les actions départementales dans leurs relations et demandes auprès des instances régionales,
- mettre en commun leurs compétences et moyens.

Le nouveau président de l'URCAUE Aquitaine est Michel MASSET depuis le 22 septembre 2015, président du CAUE de Lot-et-Garonne. Il est entouré de :

- vice-présidente : Odile LAFITTE, présidente du CAUE des Landes,
- vice-président : Jean-Michel MAGNE, président du CAUE de la Dordogne,
- trésorier : Alain CHARRIER, président du CAUE de la Gironde,
- secrétaire : Annie HILD, présidente du CAUE des Pyrénées-Atlantiques

Le CAUE de la Gironde s'est investi en 2015 :

- L'ACE, "Assistance Continuités Écologiques" aux porteurs de projets de SCoT et PLUi : le SCoT Haute-Gironde, les PLUi du Bazadais et du Sud-Gironde bénéficient de cet accompagnement par le CAUE
- La participation aux jurys de concours et de MAPA du Conseil Régional
- La participation au comité de labellisation jardins remarquables de la DRAC
- La participation à la CRPS de la DRAC

Il contribue aux groupes de travail :

- Paysage et territoire dans le cadre du suivi de l'ACE
- Patrimoine XX^e et XXI^e siècle
- Portail Internet
- Urbanisme durable

Enfin, le comptable du CAUE de la Gironde est mis à disposition pour l'URCAUE.



FONCTIONNEMENT ET VIE DU CAUE

L'ASSOCIATION

le conseil d'administration

M. CHARRIER Alain, président du CAUE
Mme GUILLEMOT Corinne, vice-présidente

collège des représentants des collectivités locales

M. CHARRIER Alain, conseiller départemental, canton Mérignac I
M. FEDIEU Dominique, conseiller départemental, canton Sud Médoc
M. GILLÉ Hervé, conseiller départemental, canton Landes des Graves
Mme GUILLEMOT Corinne, conseillère départementale, canton Bordeaux IV
M. PERRIÈRE Jean-Guy, conseiller départemental, canton Andernos-les-Bains
M. RENARD Alain, conseiller départemental, canton Nord Gironde

collège des représentants de l'État

M. BRUNELOT Hervé, directeur de la DDTM 33
Mme ZVENIGORODSKY Camille, chef du STAP 33
M. COUX François, directeur académique

collège des professions concernées

M. CHÉNOT Martin, directeur de l'ENSAP Bordeaux
Mme TASTET Véronique, représentante de l'Ordre Régional des architectes d'Aquitaine
M. PETITJEAN Yves, président de la Chambre de Métiers de la Gironde
M. DUBÈS Vincent, représentant de l'Ordre des géomètres experts

collège des personnes qualifiées

M. BILLOUX Yannick, directeur de l'ADIL 33
M. OFFNER Jean-Marc, directeur de l'A'URBA

collège des personnes élues par l'assemblée générale

Mme DE FRANÇOIS Béatrice, présidente d'Aquitanis
M. FERGEAU Jacques, conseiller communautaire, CDC Jalle Eau Bourde
Mme LAULAN Annie, adjointe au maire de Tabanac
Mme SABACA Véronique, adjointe au maire de Ludon-Médoc
M. SCHMIDT Vincent, membre de la Fédération Française du Bâtiment de la Gironde
M. SOLANS Bernard, membre de la Chambre d'Agriculture 33

représentant élu par le personnel

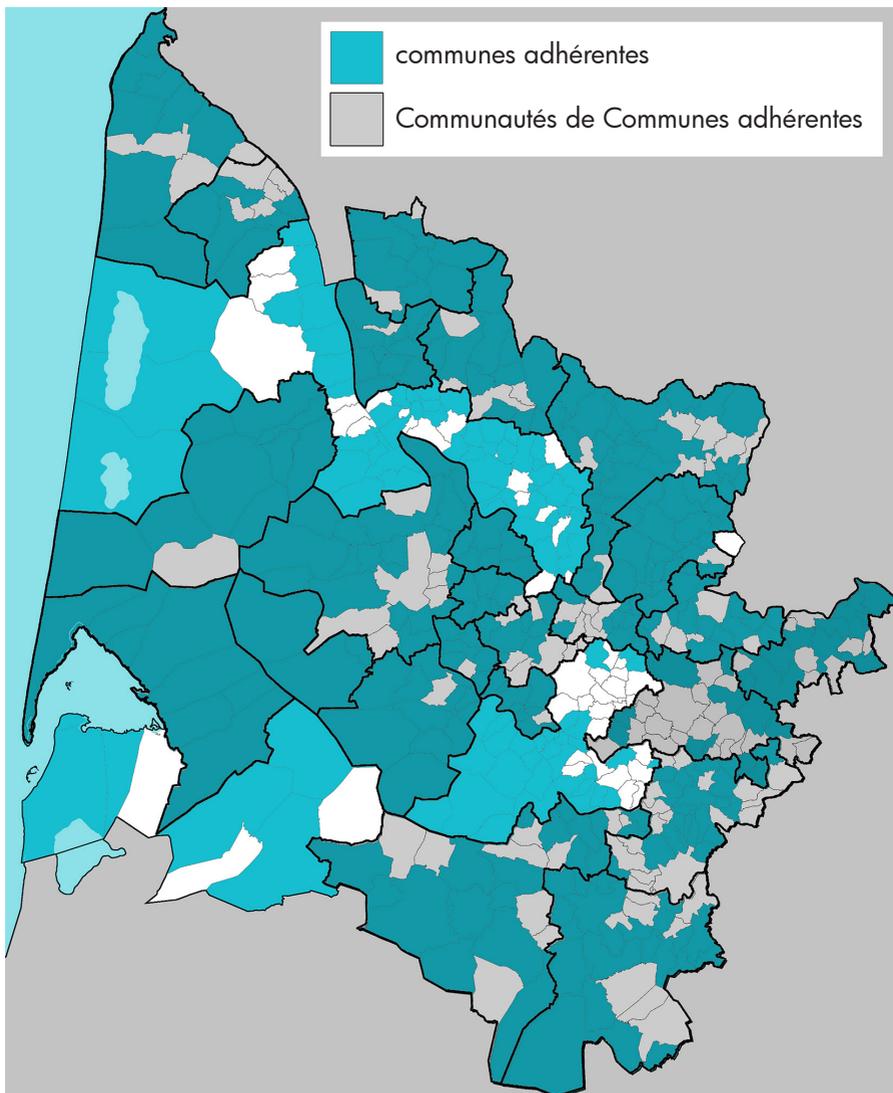
M. CHABRIER Nicolas

personnes associées sans droit de vote

M. COURNU Franck, commissaire aux comptes
Mme DELMAS Chantal, direction qualité de gestion, Conseil Départemental
M. LÉON Antoine, agent comptable, direction qualité de gestion, Conseil Départemental
Mme VOUILLON Élodie, directrice du CAUE

merci aux 430 adhérents en 2015

- 380 communes
- 24 EPCI
- 24 associations et organismes
- 2 particuliers



adhérer au CAUE

Être adhérent, c'est ... :

- devenir acteur du débat sur le cadre de vie
- avoir conscience de l'intérêt public de l'architecture, de l'urbanisme, du patrimoine et du paysage

Être adhérent, permet aussi de ... :

- participer à la définition des orientations de travail et de recherche
- bénéficier pleinement de nos conseils personnalisés
- être assisté d'un professionnel pour participer aux jurys de concours de maîtrise d'oeuvre

Au 31 décembre 2015, le CAUE de la Gironde comptait **430 adhérents** :

→ 380 communes

ABZAC / AMBARÈS & LAGRAVE / AMBÈS / ANDERNOS-LES-BAINS / ARBANATS / ARBIS / ARCACHON / ARÈS / ARSAC / ARTIGUES-PRÈS-BORDEAUX / ARVEYRES / ASQUES / AUBIAC / AUBIE & ESPESSAS / AUDENGE / AURIOLLES / AVENSAN / AYGUEMORTE-LES-GRAVES / BAGAS / BALIZAC / BARON / BARSAC / BASSENS / BAURECH / BAYAS / BAYON / BAZAS / BEAUTIRAN / BÈGLES / BEGUEY / BELIN BELIET / BELLEFOND / BELVÈS-DE-CASTILLON / BERNOS-BEAULAC / BERSON / BEYCHAC & CAILLAU / BIEUJAC / BIGANOS / BIRAC / BLAIGNAC / BLANQUEFORT / BLASIMON / BLAYE / BOMMES / BONNETAN / BONZAC / BOULIAC / BOURIDEYS / BRACH / BRANNE / BRAUD & SAINT-LOUIS / BROUQUEYRAN / BRUGES / BUDOS / CABANAC & VILLAGRAINS / CABARA / CADAUJAC / CADILLAC / CAMBLANES & MEYNAC / CAMIAC & SAINT-DENIS / CAMPUGNAN / CANÉJAN / CANTENAC / CAPIAN / CAPTIEUX / CARBON-BLANC / CARCANS / CARIGNAN-DE-BORDEAUX / CARS / CARTELÈGUE / CASTELNAU-DE-MÉDOC / CASTETS-EN-DORTHE / CASTILLON-LA-BATAILLE / CASTRES-GIRONDE / CAZATS / CAZAUGITAT / CÉNAC / CÉRON / CESTAS / CHAMADELLE / CIVRAC-DE-BLAYE / CIVRAC-EN-MÉDOC / CIVRAC-SUR-DORDOGNE / COIMÈRES / COIRAC / COURS-LES-BAINS / COUTRAS / CRÉON / CUBNEZAIS / CUBZAC-LES-PONTS / CUDOS / CURSAN / CUSSAC-FORT-MÉDOC / DIEULIVOL / DONNEZAC / DONZAC / DOULEZON / ESCAUDES / ESCOUSSANS / ÉTAULIERS / EYRANS / EYSINES / FALEYRAS / FARGUES-DE-LANGON / FARGUES-SAINT-HILAIRE / FLAUJAGUES / FLOUDÈS / FONTET / FRANCS / FRONSAC / GAILLAN-EN-MÉDOC / GALGON / GARDEGAN & TOURTIRAC / GAURIAC / GAURIAGUET / GÉNÉRAC / GÉNISSAC / GENSAC / GIRONDE-SUR-DROPT / GISCOS / GORNAC / GOURS / GRAYAN & L'HOPITAL / GRIGNOLS / GUILLAC / GUILLOS / GUÎTRES / GUJAN-MESTRAS / HOSTENS / HOURTIN / HURE / ILLATS / ISLE-SAINT-GEORGES / IZON / JAU-DIGNAC & LOIRAC / JUGAZAN / JUILLAC / LA BRÈDE / LA RÉOLE / LA RIVIÈRE / LA TESTE / LABARDE / LABESCAU / LACANAU / LAGORCE / LALANDE-DE-POMEROL / LAMARQUE / LANDERROUET-SUR-SÉGUR / LANDIRAS / LANGOIRAN / LANGON / LANSAC / LANTON / LAPOUYADE / LAROQUE / LARTIGUE / LARUSCADE /

LATRESNE / LAVAZAN / LE BARP / LE BOUSCAT / LE HAILLAN / LE NIZAN / LE PIAN-MÉDOC / LE PIAN-SUR-GARONNE / LE PORGE / LE POUT / LE TAILLAN-MÉDOC / LE TOURNE / LE TUZAN / LE VERDON-SUR-MER / LÈGE-CAP-FERRET / LÉOGNAN / LES ARTIGUES-DE-LUSSAC / LES BILLAUX / LES ÉGLISOTTES-ET-CHALAURES / LES ESSEINTES / LES LÈVES & THOUMEYRAGUES / LESPARRE-MÉDOC / LESTIAC-SUR-GARONNE / LIBOURNE / LIGNAN-DE-BAZAS / LIGNAN-DE-BORDEAUX / LISTRAC-MÉDOC / LOUBENS / LOUPIAC / LOUPIAC-DE-LA-RÉOLE / LUCMAU / LUDON-MÉDOC / LUGAIGNAC / LUGASSON / LUGON & L'ÎLE-DU-CARNEY / LUSSAC / MACAU / MADIRAC / MARANSIN / MARCENAI / MARCHEPRIME / MARCILLAC / MARGUERON / MARIMBAULT / MARIONS / MARSAS / MARTIGNAS-SUR-JALLE / MARTILLAC / MASSEILLES / MASSUGAS / MAZÈRES / MAZION / MÉRIGNAC / MIOS / MOMBRIER / MONGAUZY / MONSÉGUR / MONTAGNE / MONTAGOU DIN / MONTUSSAN / MORIZÈS / MOUILLAC / MOULIS-EN-MÉDOC / NAUJAC-SUR-MER / NAUJAN & POSTIAC / NÉAC / NÉRIGÉAN / NOAILLAC / NOAILLAN / OMET / ORDONNAC / PAILLET / PAUILLAC / PELLEGRUE / PESSAC-SUR-DORDOGNE / PETIT-PALAI S-ET-CORNEMPS / PEUJARD / PINEUILH / PLASSAC / PODENSAC / POMEROL / POMPIGNAC / PONDAURAT / PORTETS / PRÉCHAC / PREIGNAC / PRIGNAC-ET-MARCAMPS / PUGNAC / PUISSEGUIN / PUJOLS-SUR-CIRON / PUJOLS-SUR-DORDOGNE / PUYBARBAN / PUYNORMAND / QUINSAC / RAUZAN / REIGNAC / RIONS / ROQUEBRUNE / RUCH / SABLONS / SADIRAC / SAILLANS / SALAUNES / SALIGNAC / SALLEBOEUF / SALLES / SAMONAC / SAUCATS / SAUMOS / SAUVIAC / SAVIGNAC / SAVIGNAC-DE-L'ISLE / SEMENS / SENDETS / SILLAS / SOULAC-SUR-MER / ST-AIGNAN / ST-ANDRÉ-DE-CUBZAC / ST-ANDRÉ & APPELLES / ST-ANDRONY / ST-ANTOINE-DU-QUEYRET / ST-AUBIN DE BLAYE / ST-AUBIN-DE-BRANNE / ST-AUBIN-DE-MÉDOC / ST-AVIT-SAINT-NAZAIRE / ST-CAPRAIS-DE-BLAYE / ST-CAPRAIS-DE-BORDEAUX / ST-CHRISTOLY-DE-BLAYE / ST-CHRISTOPHE-DE-DOUBLE / ST-CHRISTOPHE-DES-BARDES / ST-CIBARD / ST-CIERS-D'ABZAC / ST-CIERS-DE-CANESSE / ST-CIERS-SUR-GIRONDE / ST-DENIS-DE-PILE / ST-ÉMILION / ST-ESTÈPHE / ST ETIENNE-DE-LISSE / ST-FERME / ST-GENÈS-DE-BLAYE / ST-GENÈS-DE-CASTILLON / ST-GENÈS-DE-FRONSAC / ST-GERMAIN-D'ESTEUIL / ST-GERVAIS / ST-GIRONS-D'AIGUEVIVES / ST-HILAIRE-DE-LA-NOAILLE / ST-HIPPOLYTE / ST-JEAN-DE-BLAIGNAC / ST-JEAN-D'ILLAC / ST-JULIEN-BEYCHEVELLE / ST-LAURENT-D'ARCE / ST-LAURENT-DES-COMBES / ST-LAURENT-DU-PLAN / ST-LÉGER-DE-BALSON / ST-LOUBÈS / ST-LOUIS-DE-MONTFERRAND / ST-MACAIRE / ST-MAGNE-DE-CASTILLON / ST-MAIXANT / ST-MARIENS / ST-MARTIAL / ST-MARTIN-DE-LAYE / ST-MARTIN-DE-LERM / ST-MARTIN-LACAUSSE / ST-MÉDARD-EN-JALLES / ST-MICHEL-DE-RIEFRET / ST-MORILLON / ST-PALAI S / ST-PAUL / ST-PEY-D'ARMENS / ST-PEY-DE-CASTETS / ST-PHILIPPE-D'AIGUILHE / ST-PHILIPPE-DE-SEIGNAL / ST-PIERRE-D'AURILLAC / ST-PIERRE-DE-MONS / ST-QUENTIN-DE-CAPLONG / ST-ROMAIN-LA-VIRVÉE / ST-SAUVEUR-DE-PUYNORMAND / ST-SAUVEUR-MÉDOC / ST-SAVIN / ST-SELVE / ST-SEURIN-DE-CADOURNE / ST-SEURIN-DE-CURSAC / ST-SEURIN-SUR-L'ISLE / ST-SULPICE-DE-FALEYRENS / ST-SULPICE-DE-GUILLERAGUES / ST-SULPICE & CAMEYRAC / ST-SYMPHORIEN / ST-TROJAN / ST-VINCENT-DE-PAUL / ST-VIVIEN-DE-MÉDOC / ST-YZAN-DE-SOUDIAC / ST-YZANS-DE-MÉDOC / STE-COLOMBE / STE-CROIX-DU-MONT / STE-EULALIE / STE-FLORENCE / STE-FOY-LA-GRANDE / STE-GEMME / STE-HÉLÈNE / STE-RADEGONDE / STE-TERRE / TABANAC / TALAI S / TALENCE / TARNÈS / TAYAC / TEUILLAC / TIZAC-DE-LAPOUYADE / TOULENNE / TRESSÉS / VAYRES / VENDAYS MONTALIVET / VÉRAC / VERDELAIS / VIGNONET / VILLANDRAUT / VILLEGOUGE / VILLENAVE-DE-RIONS / VILLENAVE-D'ORNON / VIRELADE / VIRSAC / YVRAC

→ 24 EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale)

Bordeaux métropole / CALI-Communauté d'Agglomération du Libournais / CdC Castillon-Pujols / CdC COBAN Bassin d'Arcachon Nord Atlantique / CdC Coeur du Médoc / CdC Créonnais / CdC de l'Estuaire / CdC de Montesquieu / CdC du Bazadais / CdC du Brannais / CdC du Canton de Blaye / CdC du Grand Saint-Émilionnais / CdC du Pays Foyen / CdC du Réolais en Sud Gironde / CdC du secteur de Saint-Loubès / CdC du Sud Gironde / CdC du Vallon de l'Artolie / CdC Jalle Eau Bourde / CdC La Médullienne / CdC Latitude Nord Gironde / CdC Les Coteaux Bordelais / CdC Pays de Sauveterre-de-Guyenne / CdC Pointe du Médoc / CdC Porte de l'Entre-Deux-Mers

→ 24 associations / organismes

ADIL / AQUITANIS OPAC CUB / A'URBA / BMA / CDT (ADT Agence de Développement Touristique) / Chambre d'Agriculture / Chambre de Commerce / Chambre des Notaires / Chambre Syndicale Artisans du Bâtiment (CAPEB) / Conseil Régional Ordre des Architectes / École des Beaux-Arts / Fédération Française du Bâtiment / Fédération des Associations Agréées de Pêche et Protection des Milieux Aquatiques / OPAC Gironde Habitat / Ordre des Géomètres experts / Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne / PACT Habitat Développement Gironde / PETRL Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Libournais / SA HLM DOMOFRANCE / SMICVAL du Libournais Haute Gironde / SYBARVAL / Syndicat Mixte Pays de la Haute Gironde / UD CLCV / Union des Maisons Françaises

→ autres adhérents

2 particuliers

les barèmes de cotisation

communes

- population inférieure à 1 000 habitants : cotisation de 61 €
- de 1 000 à 3 000 habitants : 122 €
- de 3 000 à 20 000 habitants : 199 €
- population supérieure à 20 000 habitants : 300 €

EPCI

- cotisation forfaitaire de 100 €

associations et organismes

- cotisation forfaitaire de 61 €

LES RESSOURCES

organigramme

PRÉSIDENTE

président
Alain Charrier

vice-présidente
Corinne Guillemot

DIRECTION

directrice, architecte, urbaniste
Élodie Vouillon

adjointe de direction
Isabelle Andrieux

ADMINISTRATION

assistante de direction
Christine Périer-Brunet

comptable
Fabrice Hospital

secrétaire pôle conseil
Patricia Denave

responsable achats
Ketty Poque

RESSOURCES & COMMUNICATION

chargé de communication & documentation
Nicolas Chabrier

graphiste
Christine Otharan

médiatrice culturelle
Carole Larribau

chargée de mission
Françoise Vignon

MISSIONS ET ACTIONS TRANSVERSALES

**CONSEIL
AUX PARTICULIERS**
responsable du pôle
Sandrine Piaux

**CONSEIL
AUX COLLECTIVITÉS**
responsable du pôle
Fabrice del Aguila

SENSIBILISATION
responsable du pôle
Martine Combeau

FORMATION
responsable du pôle
Claire Garnier

architectes conseillers de secteurs

Agglo Nord-Ouest
Sandrine Piaux

Agglo Sud-Ouest
Marion Delqueux

Agglo Nord-Est
Didier Marchand

Montesquieu/Créonnais
Anne van der Elst

Médoc
Dominique Noël

**Bassin d'Arcachon/val de l'Eyre
Castillon/Pujols/pays Foyen**
Stéphane Schurdi-Levraud

Sud Gironde
Étienne Saliège

Entre-deux-Mers
Jean-Noël Bord

Libournais
Pascal Morin

Haute Gironde
François Dubreuilh/Martine Combeau/
Jean-Julien Barillot

Bordeaux
Martine Combeau

urbanistes et paysagistes conseillers

architecte, urbaniste
Fabrice del Aguila

paysagiste, urbaniste
Bernard Brunet

paysagiste
Sébastien Cannet

urbaniste, géographe
Claire Garnier

paysagiste
Emilie Partaud

conseillère en paysage & environnement
Sylvie Pauliet

architecte, paysagiste
Étienne Saliège

ingénieur écologue
Anne Delarche-Joli

consultant phytosanitaire
Bernard Chrétien

juriste
Isabelle Andrieux

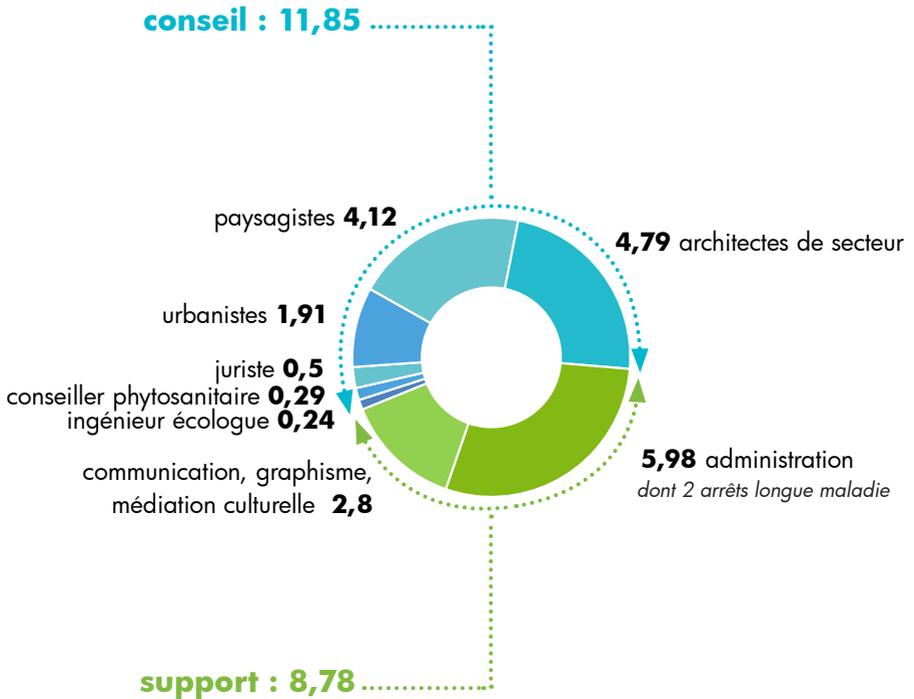
l'équipe au 31 décembre 2015

→ **30 personnes** / 20,63 personnes en Équivalents Temps Plein

En octobre 2015, **Bernadette Hème de Lacotte** a fait valoir ses droits à la retraite après 26 ans de conseils en paysage au sein du CAUE. Elle a ainsi collaboré à de nombreux projets d'aménagement d'espaces publics et de jardins. Reconnue pour ses connaissances des jardins remarquables et historiques, elle siégeait pour le CAUE à la DRAC au sein de la commission de labellisation des jardins remarquables.

Depuis octobre 2015, l'équipe du CAUE accueille un nouvel architecte conseiller, **Jean-Julien Barillot**. Diplômé de l'ENSAP Bx en 2011, il a suivi des formations spécifiques en architecture bois et rénovation écologique du bâti ancien. Architecte de terrain, il a en charge le secteur du Blayais.

répartition des 20,63 Équivalents Temps Plein



L'équipe se forme en continu

architecture / urbanisme / paysage

- **23 janvier** : jurés de concours / CFAA, Bordeaux
- **4 février** : l'urbanisme post-ALUR / Efe, Paris
- **9 et 16 mars** : pilotage de projet / Ati consult, Mérignac (intra entreprise)
- **janvier à septembre** : cycle socio "Penser la ville, regarder le monde, prendre position" / CFAA, Bordeaux
- **19-20 mars** : urbanisme et énergie / CAUE Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand
- **22-23 juin** : des outils pour animer le travail collectif / Ifrée, Poitiers
- **17-18 septembre et 28-29 octobre** : Initiation et perfectionnement Sketchup / CFAA, Bordeaux
- **28-29 septembre** : l'architecture : un art, des techniques. Comment transmettre ? / URCAUE Rhône-Alpes, Lyon
- **1^{er}-2 octobre** : aménager les espaces publics / CAUE Lot-et-Garonne, Agen
- **16 novembre** : objectif zéro phyto / formations le Moniteur, Paris

administration

- **3 mars / 18 septembre** : cycle d'évolution professionnelle, membre des équipes CAUE / FNCAUE, Paris
- **29-30 juin** : s'affirmer en situation professionnelle / Institut Bocquet, Bordeaux
- **30 septembre-1^{er} octobre** : cycle développement professionnel directeurs, perfectionnement niveau 2 / FNCAUE, Paris

L'équipe se tient informée, se nourrit et veille

architecture / urbanisme / paysage

- **15 avril** : 3^e rencontre de l'architecture / ENSAP Bx, Talence
- **19 mai** : printemps de l'A'URBA / Bordeaux
- **17 juin** : table ronde "La norme en architecture" / le 308, Bordeaux
- **2 juillet** : assises de la qualité urbaine, Bordeaux Métropole / Rocher Palmer, Cenon
- **13 octobre** : Réseau Aquitain du Paysage, ENSAP Bx et DREAL / Bordeaux
- **5 novembre** : atelier régional nature en ville, Agence Régionale pour la Biodiversité / Mérignac

communication

- Rencontres APACOM 2015 : "communication & culture", "matinées relations presse", "club des dirs com", "atelier créativité" / Bordeaux
- **23 mars** : nuit des réseaux 2015 : "sortir du cadre", palais des congrès / Bordeaux
- **2 avril** : sphère CPP 2015 : "le big data dans tous ses états" / le 308, Bordeaux
- **19 octobre** : "un an du label french tech : écosystème numérique de la Métropole" / CCI, Bordeaux
- **10 novembre** : rencontre professionnelle du CODEFA, salon Vivons maison / Bordeaux
- **11 novembre** : marathon de l'architecture, le 308, salon Vivons maison / Bordeaux

visites équipe CAUE

- **16 avril** : visite du pont Chaban-Delmas / Bordeaux
- **1^{er} juillet** : visite de la cité des civilisations du vin / Bordeaux

10 stagiaires, du collège à l'université

Ameline DUMOUCHEL

3^e année architecture
ENSAP Bordeaux

4 semaines, 26 janvier / 6 février
et 16 / 27 février

Salomé COMMERES

1^{ère} année BTS design d'espace
Lycée Charles Augustin Coulomb
Angoulême

6 semaines, 18 mai / 26 juin

Éléonore ISSAKHANIAN

3^e année paysage
ENSAP Bordeaux

3 semaines, 2 / 20 février

Claire MASSAT

master 2 urbanisme et
aménagement
Université Aix-Marseille

4 mois, 7 avril / 31 juillet

Jiayi NUI

diplôme chinois de paysagiste
Grand Lebrun International

6 semaines, 2 mars / 10 avril

Raphaël QUINTANO

licence droit et sciences politiques
Université Bordeaux

5 semaines, 1 juin / 3 juillet

Rébecca CORDAT

master 1 communication
publique et politique
Université Bordeaux Montaigne

12 semaines, 30 mars / 21 juin

Maxime PAILLET

2^e année paysage
ENSAP Bordeaux

3 semaines, 31 août / 18 septembre

Romain SOULAS

licence pro aménagement
paysager
Université Dijon

4 mois, 6 avril / 7 août

Samuel MANDIN

stage d'observation de 3^e
Collège Albert Camus Eysines

1 semaine, 14 / 18 décembre

Le futur siège du CAUE en préparation

Après l'achat du bâtiment, 283 rue d'Ornano à Bordeaux en **septembre 2014**, les temps forts de l'année 2015 :

..... **Janvier** : finalisation du programme avec un AMO environnement et un AMO économiste (surface prévue : 730 m² surface utile)

..... **Février** : lancement de la consultation du concours

..... **Mars** : sélection de 3 équipes parmi plus de 70 candidatures : ADH, FABRE & DE MARIEN et WHY architectes

..... **Avril** : Visite de site pour les 3 équipes concurrentes

..... **Juin** : choix du lauréat : ADH l'emporte

..... **Juillet** : démarrage des études

..... **Octobre** : présentation du projet au conseil de quartier Saint-Augustin Victor-Hugo

..... **Novembre** : dépôt de la demande de Permis de Construire

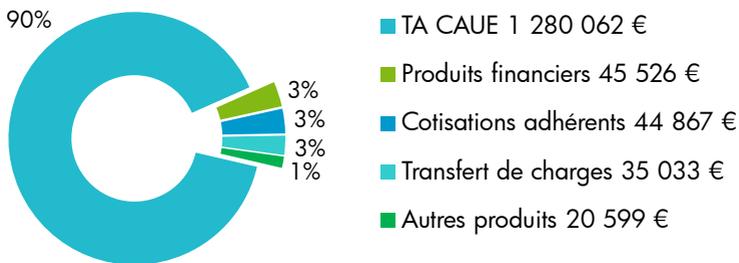
..... **Décembre** : validation de l'avant-projet définitif



FINANCEMENT

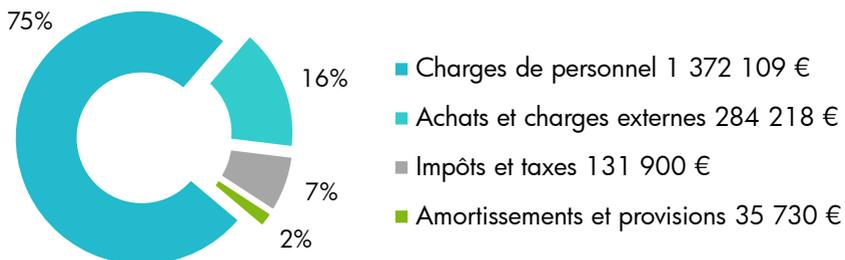
produits 2015

1 426 087 €



charges 2015

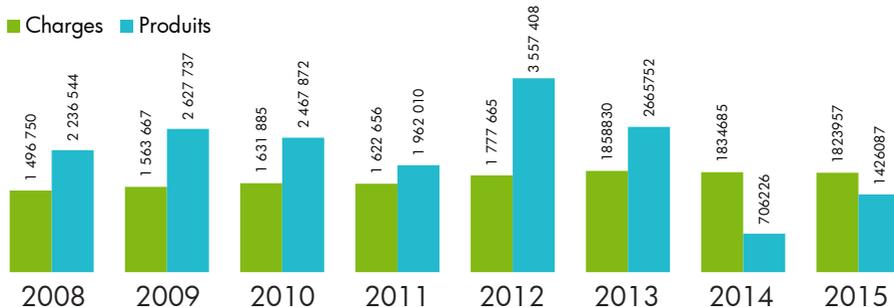
1 823 957 €



résultat de l'exercice

- 397 870 €

produits/charges variation entre 2008 et 2015



Le montant de la TA (Taxe d'Aménagement) 2015 s'élève à 1 280 062 € pour un taux de 0,2 % contre 423 000 € pour un taux de 0,1 % en 2014.

Cette variation s'explique par :

- l'augmentation du taux de reversement de TA de 0,1 % à 0,2 % selon décision par avenant du département,
- les retards d'encaissement de TA liés aux difficultés de traitement du logiciel CHORUS de l'administration DGFIP qui se sont pratiquement résorbés en fin d'année 2015.

Le taux de 0,2 % ne couvrant pas la totalité de notre budget, la perte s'élève à -397 870 € pour 2015 contre -1 128 459 € en 2014.

Enfin, le niveau des charges reste stable, en légère baisse, pour un montant de 1 823 927 € contre 1 834 685 € en 2014 (à noter un départ à la retraite au 3^e trimestre, partiellement renouvelé).

lexique

AADT Agence d'Appui au Développement Territorial

A&CP Architecture & Commande Publique

ABF Architecte des Bâtiments de France

ACE Assistance Continuités Écologiques

Ad'AP Agenda d'Accessibilité Programmée

ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

ADIL Association Départementale d'Information sur le Logement

AFPA Association de Formation Professionnelle pour Adultes

ALEC Agence Locale de l'Énergie et du Climat

ALUR (loi) Accès au Logement et un Urbanisme Rénové

AMG Association des Maires de Gironde

AMO Assistance Maîtrise d'Ouvrage

A'URBA Agence d'Urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine

CAB Conventions d'Aménagement de Bourg

CAE Conventions d'Aménagement d'École

CAUE Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement

CCI Chambre de Commerce et d'Industrie

CdC Communauté de Communes

CDDP Centre Départemental de Documentation Pédagogique

CEREMA Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement

CFAA Centre de Formation des Architectes d'Aquitaine

CoPil Comité de Pilotage

CRDP Centre Régional de Documentation Pédagogique

CROA Conseil Régional de l'Ordre des Architectes

CRPS Commission Régionale du Patrimoine et des Sites

DDTM Direction Départementale des Territoires et de la Mer

DRAC Direction Régionale des Actions Culturelles

DREAL Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

EIE Espace Info-Énergie

ENSAP Bx École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux

EPCI Établissement Public de Coopération Intercommunale

ERP Établissement Recevant du Public

FEDER Fonds Européen de Développement Régional

FFP Fédération Française du Paysage

FNCAUE Fédération Nationale des CAUE

MAPA Marché à Procédure Adaptée

OAP Orientations d'Aménagement et de Programmation

PADD Projet d'Aménagement et de Développement Durable

PLU Plan Local d'Urbanisme

PLUi Plan Local d'Urbanisme intercommunal

PMR Personnes à Mobilité Réduite

PNRLG Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne

RT 2012 Réglementation Thermique 2012

SAFER Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural

SCoT Schéma de Cohérence Territoriale

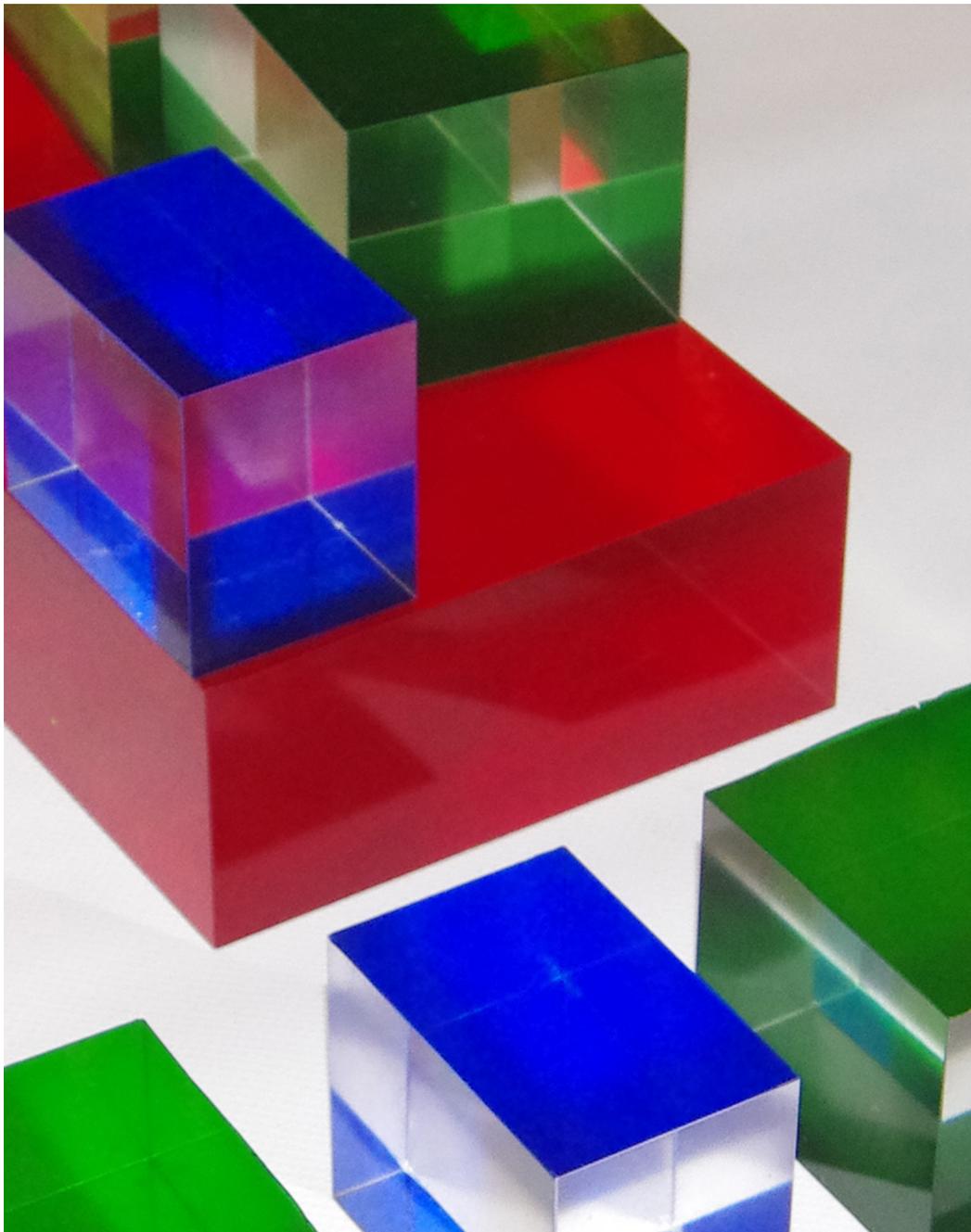
SELAQ Salon des Élus Locaux et Agents publics d'Aquitaine

STAP Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine

SYSDAU Syndicat mixte du SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise

UMF Union des Maisons Françaises

URCAUE Union Régionale des CAUE



CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT DE LA GIRONDE
organisme partenaire du Conseil Départemental de la Gironde

140, avenue de la Marne 33700 Mérignac
Tél 05 56 97 81 89 / Fax 05 56 47 10 62

www.cauegironde.com / contact@cauegironde.com

